Journal gratuit. Le contenu de ce dossier n'engage pas la rédaction de l'Avenir.

74
trimestriel
Juin 2024
Bureau de
dépôt : 6000
Charleroi

Ensemble, changeons la finance

Financité magazine

bpost banque : disparition d'une banque inclusive

Lutter contre la précarité énergétique

VILLE ET CAPITAL

S'INVESTIR

dans la rénovation énergétique

Découvrez le projet RenoCampus et la note d'information sur **fincommon.coop/renocampus**

Ed. responsable : Charlaine Provost

Cette communication à caractère promotionnel concerne des actions (parts B, parts C) émises par la coopérative financière F'in Common.

Une initiative soutenue par

SOMMAIRE

4 DOSSIER
Ville et capital

10 ACTUS

12 LA FINANCE EXPLIQUÉE
Les agences de notation

14 EN TOUTE MAUVAISE FOIS
Sortez H&M de la liste noire

15 LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN
Céder à l'appel du smartphone

16 INTERVIEW
« Le principal critère de gestion dans les entreprises est la rémunération de l'actionnaire »

18 ANALYSES
L'or de ma grand-mère
Bpost banque : disparition d'une banque inclusive
L'épargne populaire

24 FINANCE SOLIDAIRE
De l'argent utile ici et ailleurs
Du pain, de la bière et Saint-Léonard
Des motivations mieux connues

27 TRANSITION
Lutter contre la précarité énergétique

28 MONNAIES CITOYENNES
SuperLocal passe à l'offensive

30 LE MOUVEMENT FINANCITÉ
52 propositions, 6 avis

31 CAMPAGNE
Les deux sous de l'amour

32 RÉGIONS

38 NOTRE ACTUALITÉ

39 OUI, MAIS

40 SANS FILTRE
Pousser les portes de la banque

QUI SOMMES-NOUS ?
Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen·ne·s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen·ne·s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen·ne·s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective…

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Financité

Écriture : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais replaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.
Rédaction : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles – 02 340 08 60 – info@financite.be – www.financite.be **Éditeur responsable :** Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro :** Bernard Bayot, Hicham Bekkali, Anne Berger, Lionel Boverie, Laurent d'Altoe, Audrey Degée, Eric Dewaele, Anne Fily, Morgane Kubicki, Danaé List, Didier Palange, Charlaine Provost, Héloïse Rigot. **Graphisme et mise en page :** Louise Laurent & Élise Debouny **Photo de couverture :** BeglaImage-Patrick Lefevre **Impression :** Les Éditions de l'Avenir

Financité est financé par

Financité est acteur de

COHÉRENCE

Bernard Bayot

Chers gouvernements,
Les faits sont têtus et trois d'entre eux demandent votre attention en priorité.

Garantir le pouvoir d'achat ! Une étude de l'Université de Gand[1] a scruté l'évolution des revenus de 900.000 ménages entre octobre 2020 et mars 2024 : le pouvoir d'achat du cinquième quintile, les 20 % qui gagnent le plus d'argent, a augmenté de 4,5 % tandis que celui du premier quintile, les 20 % avec les revenus les plus bas, a diminué de 2,7 %.

En cause notamment le calcul de l'indice des prix à la consommation qui sert de base à l'indexation automatique des salaires et des prestations sociales. Pour l'énergie, il se base uniquement sur les nouveaux contrats en sorte que l'indice a été surestimé en 2021 et 2022 quand le prix de l'énergie s'est envolé puisqu'il n'a pas été tenu compte des contrats fixes qui n'étaient pas impactés. Par contre, il a, pour la même raison, été sous-estimé dès le début 2023 lorsque le prix de l'énergie s'est écroulé. Il faut donc d'urgence revoir ce calcul pour éviter que le pouvoir d'achat des plus vulnérables ne soit encore réduit !

Favoriser l'épargne populaire ! Le coffre-fort des 10 % les plus nantis abrite 70 % des actifs financiers détenus par les ménages alors que les 50 % les moins riches n'en possèdent que 6 %. Même pour les dépôts bancaires, on constate que les 50 % les moins riches détiennent ne détiennent que 16 % de l'encours contre 40 % pour les 10 % les plus riches[2].

Pourtant, l'épargne de précaution que l'on retrouve typiquement sur les comptes bancaires est indispensable à chacun·e, mais en particulier aux moins nantis, pour faire face à des imprévus, perte d'emploi, séparation, panne de véhicule, panne d'équipements de la maison, frais d'hospitalisation à avancer… Or, elle est découragée par une faible rémunération, bien en-deçà de l'augmentation du coût de la vie. Afin que la faible épargne des plus modestes ne perde pas de sa valeur, il faut urgemment instaurer un compte d'épargne populaire à taux unique indexé dont le montant ne dépasserait pas un certain plafond et qui serait soumis à des conditions de revenus !

Garantir une bonne performance énergétique ! Compte tenu notamment de la répartition très inégalitaire des actifs financiers, de nombreux propriétaires ne peuvent pas financer la rénovation énergétique de leur habitation : entre 43 et 50 % en Wallonie et entre 36 et 39 % en Région de Bruxelles-Capitale[3].

Pour donner la chance à chacun·e d'échapper à la précarité énergétique et permettre à la Belgique d'atteindre ses ambitions climatiques, nous devons d'urgence fonder un véritable régime de sécurité sociale qui assure à chacun·e un logement bénéficiant d'une bonne performance énergétique ! ■

1. Gert Peersman, Koen Schoors en Milan van den Heuvel, De heilige graal: de koopkracht van 900.000 belgische gezinnen tijdens de Vivaldi-regeerperiode, Gentse economische inzichten, Universiteit Gent, 16 mai 2024
2. Dominique Berns, Le patrimoine des ménages a presque triplé en un quart de siècle, Le Soir, 20 mai 2024
3. Prof. dr. J. Albrecht et S. Hamels, C. van de Water, Les obstacles financiers aux rénovations climatiques et de confort en Wallonie, Agoria, 10/2022

CE QUE VOUS EN DITES

EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Croyez-vous en l'engagement des banques d'arriver à la neutralité carbone d'ici 2050 ?

Le service marketing des banques s'occupe très bien de nous distraire par rapport à leur engagement pour arriver à la neutralité carbone. Ce n'est pour elles qu'une affaire de pub. Depuis belle lurette je ne crois plus à leurs boniments, donc à leur implication dans la neutralité carbone.)
Marc Winand

Quelle serait pour vous la distance maximale à parcourir pour atteindre un distributeur de billets ?

500m maximum à pied
Pascale Ramet

Les politiques s'étonnent ensuite que les partis extrémistes voient leurs scores augmenter par réaction au comportement des banques. A quand la réduction importante de la prime de fidélité et à un nombre de distributeurs de billets plus importants et bien répartis ? Beaucoup d'épargnant·e·s (sauf les riches) n'ont pu profiter des emprunts d'états car les primes de fidélité des comptes d'épargne seraient perdus en cas d'achat de bons d'état avec cette épargne.
Christian Colin

Le Scan des banques vous a-t-il déjà encouragé à interpeller votre banque ou changer d'institution financière ?

Les deux ! J'ai fermé tous les comptes que j'avais dans les banques du bas du classement et je me suis fait un plaisir d'expliquer pourquoi aux employé·e·s à qui j'ai eu affaire, en leur suggérant de faire remonter mes explications dans leur hiérarchie. Et dans les banques que je fréquente encore (les 3 premières du classement, je ne descendrai pas plus bas), je continue à poser les questions qui dérangent. J'espère que les employé·e·s, elles et eux aussi, feront infléchir de l'intérieur les trajectoires de leur entreprise. Beaucoup, quand on gratte un peu, ne cautionnent pas totalement les choix de leur direction.
Marie Gribomont

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE +

DOSSIER

VILLE ET CAPITAL

Quand on pense finance et immobilier, on pense inévitablement au phénomène de titrisation qui a permis aux banques de se débarrasser des crédits immobiliers douteux, repackagés et revendus à des investisseurs. Mais la « financiarisation » de l'immobilier commence bien avant. Entre promoteurs, gestionnaires et investisseur·euse·s, les immeubles sont devenus des actifs financiers et les loyers des dividendes. La rénovation des tours de bureaux et la construction de nouveaux logements répondent bien à une demande, mais pas nécessairement à celle de ceux et celles qui habitent la ville.

© Immobel

À QUI APPARTIENT LA VILLE ?

Les gérants d'actifs ont transformé la propriété en titre financier échangeable.

Morgane Kubicki

Après une longue journée de travail dans le centre de Bruxelles, vous rentrez chez vous en bateau. Adieu le trafic, adieu les transports en commun. Après 10 minutes de navigation, vous garez votre yacht dans la marina au pied de votre immeuble. Bienvenue dans le bassin de Biestebroeck.

Cela vous paraît sûrement absurde. Pourtant, ce rêve, plusieurs promoteurs immobiliers y croient. Et c'est dans cette ancienne zone industrielle située au sud de la région de Bruxelles-Capitale qu'ils comptent réaliser le projet Key West.

Il y a 10 ans, la Région bruxelloise autorise de construire des logements dans cette ancienne zone industrielle d'Anderlecht. Pari gagnant pour plusieurs promoteurs immobiliers qui avaient acheté des terrains du bassin alors qu'il était encore classé « zone industrielle urbaine ». Avec ce changement d'affectation, le terrain a désormais plus de valeur. Tout comme le terrain d'à côté. « Le sol va absorber la rentabilité maximale. Les promoteurs vont acheter les terrains autour en espérant y construire aussi. Mais pour rentabiliser le prix d'achat, il faudra faire plus de logements, ce qui va à son tour faire augmenter le prix des terrains d'à côté », explique simplement Sarah De Laet, géographe et autrice de la conférence gesticulée « J'habite, tu habites, ils spéculent… ».

Acheter un terrain (si possible au meilleur prix), y construire des logements, les revendre et en tirer un bénéfice, c'est le métier des promoteurs. « La finalité n'est pas de construire, mais de revendre ce qui est construit », précisent Antoine Guironnet et Ludovic Halbert dans L'Empire urbain de la finance. En réalité, l'enjeu financier est double, puisque tous ces promoteurs rendent des comptes à d'autres. « *Les gros promoteurs immobiliers actifs à Bruxelles, comme Immobel, CFE/BPI, mais aussi Atenor, Besix, AG Real Estate et d'autres, sont des entreprises dites "financiarisées" parce qu'elles font appel aux marchés financiers pour financer le développement de leurs activités, qu'elles sont cotées en bourse, et qu'elles répondent donc aux exigences de rentabilité imposées par ceux qui les financent* », résume Inter-Environnement Bruxelles.

© Pexel - A. Lusina

La rente et le capital

Dans cette grande ronde de la spéculation immobilière, il y a les promoteurs, bien sûr, mais aussi beaucoup d'acteurs financiers plus classiques. Car tout cet argent n'est pas levé par hasard et la brique, traditionnellement considérée comme un investissement prudent, est devenu un actif financier comme un autre.

Traditionnellement considérée comme un investissement prudent, la brique est devenue un actif financier comme un autre.

Les investisseur·euse·s pourvoient en capitaux le véhicule d'investissement. Il peut s'agir d'un fonds ou d'une société spécialisée. En Belgique, le marché connaît les SIR (Société immobilière réglementées, anciennes SICAFI), des structures d'investissement immobilières cotées qui redistribuent à leurs actionnaires au moins 85 % des loyers perçus et 50 % des plus-values réalisées, en échange d'une exonération d'impôt sur les sociétés. On en compte 17. C'est l'opportunité pour des particuliers d' « acheter » de l'immobilier sans acte de notaire ou gestion de l'immeuble en question. De la brique en papier.

Mais la majorité des sommes levées proviennent de investisseurs institutionnels classiques : banques, fonds de pensions, fonds d'investissements et bien sûr, fonds spéculatifs. Avec ces derniers vient la culture de la gestion « active ». Si on se contentait avant

d'acheter un immeuble, gérer son occupation et récolter le flux régulier des loyers, il s'agit désormais de gérer son portefeuille immobilier en achetant et vendant des biens plus rapidement pour réaliser des plus-values comme on le ferait pour des titres boursiers. Selon les auteurs de l'Empire urbain de la finance, en France, leur patrimoine se revendrait tous les 5 à 7 ans.

« *Si un ménage, une entreprise ou une administration est sensible aux ressources offertes par une ville pour y conduire ses activités – ce que l'on nomme parfois la valeur d'usage -, c'est la valeur d'échange qui motive les gérants d'actifs, c'est-à-dire, comme d'autres investisseurs, la possibilité d'extraire des richesses des marchés immobiliers. Aussi transforment-ils les propriétés en titres échangeables sur les marchés financiers, et convertissent-ils la rente foncière en dividendes pour leurs clients-investisseurs. Ils organisent un vaste transfert de richesse depuis les sociétés urbaines vers la société des marchés financiers* », résument Antoine Guironnet et Ludovic Halbert.

À ce rendement foncier, il faut ajouter le rendement financier. Car acheter une part d'une société cotée donne en effet droit à un dividende, mais cette part évolue également elle-même sur les marchés financiers.

À la fin de l'année 2021, la valeur des portefeuilles d'investissement immobilier, mesurée par MSCI, s'élevait à 2.500 milliards de dollars. Pour la Belgique, la taille estimée du marché est de 64,9 milliards de dollars.

Le loyer

L'investissement immobiliers peut comprendre aussi bien les hôtels, l'industrie (surtout les entrepôts de distribution), les terrains, les bureaux, les centres commerciaux, les parkings, les logements pour étudiants que les résidences pour seniors et les logements classiques.

Les grandes villes sont la cible principale. « *Berlin arrive en tête avec plus de 40 milliards d'euros d'actifs immobiliers dans les portefeuilles institutionnels, suivie de Londres, Amsterdam, Paris et Vienne* », notent Daniela Gabor et Sebastian Kohl dans leur étude « Mon logement est une classe d'actif » (My home is an asset class, en anglais) publiée en 2022.

L'investissement préféré des gestionnaires reste l'immobilier de bureaux. Il est en effet plus facile de louer de grandes surfaces à une entreprise locataire que de multiplier les logements et gérer de multiples résident·e·s. Chez nous, le terme « bruxellisation » a fait son apparition dans les années 60-70 pour désigner une ville où les promoteurs construisent des bâtiments fonctionnels à moindre coût et au rendement maximum, surtout des bureaux. C'est le cas du quartier nord à Bruxelles qui voit aujourd'hui des tours de bureaux se démembrer et se reconstruire sous ses yeux.

Depuis quelques années, ces immeubles construits à la va-vite font en effet l'objet d'intenses rénovations. Officiellement, il s'agit d'investir pour améliorer la performance énergétique de ces bureaux pour attirer des locataires qui acceptent des loyers plus élevés en raison du gain (sur la facture d'énergie comme sur leur image) quitte à parfois tout démolir pour tout recommencer, ce qui, en matière de facture écologique, coûte plus cher en CO_2 que les économies d'énergie futures… « *Investir pour créer une valeur verte et maintenir un retour sur investissement. D'un côté, le promoteur se verdit. De l'autre, il alimente la machine à reproduction* », résume Antoine Guironnet.

Dans les grandes villes, l'investissement préféré des gestionnaires reste l'immobilier de bureaux.

Mais la plupart des investisseurs institutionnels et gérants qui avaient délaissé le logement s'y intéressent à nouveau. « *La propriété institutionnelle menace d'accélérer les tendances déclenchées par la financiarisation du logement* », préviennent cependant Daniela Gabor et Sebastian Kohl. L'intérêt croissant des gestionnaires pour le logement a en effet fait gonfler les prix et tiré vers le bas les rendements locatifs.

Le logement

Les grandes villes connaissent presque toutes une crise du logement. Les loyers ne cessent d'augmenter, la faute à un manque de maisons et appartements abordables. Pourtant, des logements, les promoteurs immobiliers en construisent. « *Le souci n'est pas tant la construction de logement que l'adéquation de ces logements avec les besoins des Bruxellois·es. En effet, il y a en moyenne 4.000 logements construits chaque année sur le territoire de la Région. C'est bien plus que le nombre de logements nécessaires pour absorber la croissance démographique qui se tasse de plus en plus et tourne autour de 2 à 3000 personnes/an, soit moins de 1500 ménages* », note cependant l'iEB dans son étude « *Ce que la promotion immobilière fait au logement et aux habitant·e·s de Bruxelles* ».

© Befimmo

© Unsplash S. Denilo

Il y a donc assez de nouveaux logements. Au problème près que ces derniers ne sont pas adaptés. Les logements mis sur le marché par les promoteurs sont en effet trop petits et surtout trop chers. Selon l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire (IGEAT), les loyers augmentent de 20 % de plus que l'inflation tous les dix ans. Entre 1986, ils ont donc augmenté de plus de 80 % au-delà de l'inflation.

Théoriquement, la loi de l'offre et de la demande voudrait qu'une production de logement équilibre le marché et fasse baisser les prix.

La réalité est tristement simple : pour être « rentables » (comprendre, satisfaire leurs actionnaires), les promoteurs préfèrent construire des logements luxueux, hauts (plus il y a d'étages, plus on peut vendre de logements) dans des zones où les prix augmenteront de manière certaine.

Théoriquement, la loi de l'offre et de la demande voudrait qu'une production de logement équilibre le marché et fasse baisser les prix. « *Je me méfie toujours des explications par la demande. Des travaux académiques montrent que la demande et l'obsolescence sont des constructions sociales* », prévient Antoine Guironnet. Aline Fares, autrice du podcast La brique et le pavé avec Sarah de Laet est plus ferme : « *cette soi-disant loi de l'offre et la demande est complètement faussée. Il y a la demande des habitants et habitantes, et, de l'autre côté, celle des investisseurs.* »

En matière de bureaux, actifs immobilier facile et rentable pour les investisseurs, on sait qu'il y a eu surproduction et ce bien avant la généralisation du télétravail après la crise sanitaire. On compterait à Bruxelles un million de mètres carrés de bureaux vides. « *Cela fait un moment qu'il y a beaucoup de bureaux vide. Les gérants ont juste intérêt à ce qu'ils circulent en achetant, revendant et empochant une plus-value* », affirme Antoine Guironnet. L'enjeu (financier) est alors celui de ne pas être le dernier à posséder le bureau vide. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « L'EMPIRE URBAIN DE LA FINANCE », ANTOINE GUIRONNET ET LUDOVIC HALBERT, ÉDITIONS AMSTERDAM, 2023.

POUR ALLER PLUS LOIN : DANS LA GUEULE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE, BRUXELLES EN MOUVEMENTS (IEB), JANVIER/FÉVRIER 2022.

© RBDL

OCCUPER LE VIDE

Mal répertoriés, les logements vides constituent un levier pour le droit au logement, mais aussi pour les promoteurs immobiliers.

Morgane Kubicki

Au départ de la gare d'Ottignies, un petit groupe s'apprête à participer à la marche du vide, une balade de deux heures dans les rues de la ville pour observer… le vide.

« *On ne va pas régler la question du logement avec l'inoccupation* », prévient d'emblée le Rassemblement wallon pour le droit l'habitat. N'empêche, se balader à la recherche des bâtiments vides encourage inévitablement à une réflexion sur l'inoccupation. Et c'est tout l'enjeu de cette marche du vide, une promenade guidée pour sensibiliser à la question du droit au logement.

Laisser un logement vide plus de 12 mois consécutifs constitue une infraction passible d'une amende.

À Bruxelles, en 2019, Saint-Vide rejoint la liste des communes de la Région. « *Complexes de bureaux, maisons de maître, immeubles d'appartements, anciennes industries : aucun type de bâtiment n'est épargné par la vacance immobilière à Bruxelles. C'est cette diversité qui fait de Saint-Vide une commune aux mille facettes et possibilités* », introduit l'ensemble d'associations qui portent le projet, parmi lesquels Communa, ASBL spécialisée dans l'occupation temporaire. Le baromètre 2022 du Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat recense environ 4 500 logements inoccupés sur la Région.

Infraction et occupation

À Bruxelles comme en Wallonie, laisser un logement vide plus de 12 mois consécutifs constitue une infraction passible d'une amende. Les communes ont théoriquement l'obligation de tenir un inventaire des logements inoccupés : bâtiments déclarés inhabitable, sans mobilier indispensable, dont la consommation d'eau ou d'électricité ne dépasse pas un certain seuil ou personne n'y est domicilié depuis plusieurs mois. Des données difficiles à collecter.

Après la taxe communale et l'amende, certaines associations sont agréées pour agir en cessation, c'est-à-dire la possibilité de poursuivre en justice les propriétaires qui laissent leurs logements vides. « *La plupart du temps, le bien est alors vendu ou rénové* », constate le Rassemblement wallon pour le droit l'habitat. D'autres outils, comme la prise en gestion par les pouvoirs publics, sont rarement utilisés.

À Bruxelles, alors que l'ASBL Communa devait démarcher les propriétaires pour occuper l'immobilier vide il y a quelques années encore, ce sont désormais les propriétaires qui la sollicitent pour occuper le bâtiment. En l'attente d'un permis d'urbanisme ou une rénovation, l'ASBL installe bureaux, logements et/commerce dans les bâtiments. « *Nous somme conscient·e·s que cela fait augmenter la valeur des biens autour et contribue, en quelque sorte, au marché immobilier. Mais l'occupation transitoire peut aussi préfigurer des usages et influencer la programmation du site* », détaille Sâm Rosenzweig, responsable plaidoyer chez Communa.

Le secteur de l'occupation temporaire n'échappe d'ailleurs pas à la logique de la financiarisation de l'immobilier. Plusieurs spécialistes ont fait leur apparition, utilisant l'occupation temporaire à des fins commerciales. Dans le quartier nord, les promoteurs ont même créé leur propre ASBL, Up4North, qui regroupe les entreprises immobilières actives dans le quartier Nord comme Befimmo, AG Real Estate, Immobel, Cores, Nextensa, Cityforward, Patrizia, Allianz et ENGIE. Objectif : mettre en valeur le quartier… et faire en sorte que les promoteurs immobiliers puissent en tirer des bénéfices. ■

LE MYTHE DU PETIT PROPRIÉTAIRE

72 % des Belges sont propriétaires de leur logement et 17 % ont plus d'un bien.

Morgane Kubicki

On dit souvent que les Belges ont une brique dans le ventre exprimant ainsi leur volonté de devenir absolument propriétaires de leur logement. Il faut dire que les politiques ont toujours favorisé l'accès à la propriété. D'abord pour soutenir un « modèle familial stable » puis pour « discipliner » les ménages qui avaient conclu un crédit, la Belgique a introduit des aides à l'acquisition. En 2005, le gouvernement fédéral introduit le bonus logement. Les crédits hypothécaires bénéficient d'un avantage fiscal sous forme de réduction d'impôt. En 2014, la matière est régionalisée et le bonus logement est transformé en Chèque habitat en Wallonie en fonction des revenus et la Région bruxelloise décide d'une diminution des droits d'enregistrement.

Malgré les aides, ce rêve n'est cependant pas accessible à tou·te·s. Même si le taux de propriétaires est légèrement plus élevé en Belgique que dans le reste de l'Union européenne : 72 % des Belges étaient propriétaires de leur logement en 2021-2022 contre 70 % en moyenne en Europe.

Compte tenu des revenus moyens et des prix pratiqués dans les grandes villes, tous les ménages ne peuvent pas devenir propriétaires de leur logement et sont de fait exclus du marché du crédit hypothécaire. C'est particulièrement vrai en Région de Bruxelles-Capitale où 62 % des ménages sont locataires contre 34 % en Wallonie et 26 % en Flandre.

© Belgaimage - Patrick Lefevre

Multipropriétaires

Mais pour certain·e·s, ce rêve est réalisé plusieurs fois. Selon les chiffres du SPF Finances, la Belgique compte 4,9 millions de propriétaires. Parmi eux·elles, 854 000 possèdent plus d'une maison ou un appartement. 280 000 propriétaires possèdent même trois biens immobiliers ou plus.

Tous les ménages ne peuvent pas devenir propriétaires de leur logement et sont de fait exclus du marché du crédit hypothécaire.

Le mythe des « petit·e·s propriétaires à la retraite » qui compteraient sur leur petit logement mis en location pour compléter leur pension, est pourtant persistant. Dans son travail de thèse publié en mai 2023 et rendu accessible par Medor, Hugo Périlleux dresse le portrait des propriétaires de Bruxelles. Dans cette ville où deux tiers de la population doit se loger sur le marché privé (28 % sont propriétaires et occupent leur logement, 6 % vivent en logement social), les bailleur·euse·s sont principalement : des hommes et des femmes de 45 à 70 ans, des personnes aisées, notamment grâce aux rentes tirées des logements loués, des personnes physiques, et peu d'entreprises (13 % des logements loués), qui mettent 1 à 5 logements en location et en moyenne, par personne.

Les propriétaires-bailleurs sont donc loin d'avoir besoin de ce complément de revenu pour ajouter du beurre dans les épinards. « Les données de revenus de toute la Belgique placent les bailleurs et bailleuses parmi les tranches les plus riches de la population nationale », rappelle l'enquête Bruxelles Rentière.

Leur profil économique ressemble en réalité à ceux et celles qui choisissent des fonds d'investissement immobiliers où le ticket d'entrée peut parfois atteindre 100 000 euros (c'est-à-dire qu'il est impossible d'investir moins). Dans leur livre L'empire urbain de la finance, Antoine GUironnet et Ludovic Halbert dressent le portrait des client·e·s de ces mécanismes financiers : des cadres de plus de 50 ans qui font partie des 10 % des plus riches. ■

BELGIQUE

BATOPIN INQUIÈTE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Après des mois d'analyse, l'Autorité belge de la concurrence (ABC) a partagé son inquiétude quant aux conséquences du projet Batopin sur les consommateurs et consommatrices. Ce dernier, qui rassemble les 4 grandes banques du pays (BNP Paribas Fortis, Belfius, ING et KBC) afin de gérer un parc commun de distributeurs de billets, accompagné d'une réduction drastique de leur nombre, suscitait déjà l'inquiétude lors de sa mise en place, raison pour laquelle Financité avait saisi l'Autorité belge de concurrence en juin 2021.

Selon l'ABC, les préoccupations portent d'une part « *sur la diminution du nombre de DAB et la distance supplémentaire pour y accéder, et d'autre part sur les conséquences d'utilisation accrue des DAB du réseau Batopin sur la qualité de service* ». L'Autorité mentionne également que ces préoccupations sont toujours vives malgré la prise en compte de l'accord de mars 2023 entre le gouvernement fédéral et Febelfin sur l'accès aux distributeurs automatiques de billets, « *qui a sensiblement amélioré la situation* ».

BELGIQUE

BÉNÉFICES RECORDS POUR LES BANQUES

En 2023, les 4 plus grosses banques du pays (Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC) ont réalisé un bénéfice net de plus de 8,5 milliards d'euros. C'est beaucoup, mais c'est surtout le double de ce qu'elles ont réalisé en 2020. « *Le résultat des quatre grandes banques est le plus élevé depuis des années et dépasse de 18,3 % celui de 2022. Par rapport à 2020, année atypique du fait du coronavirus et où "seulement" 4,03 milliards d'euros constituait un bénéfice net, il s'agit d'une augmentation de 110 %, soit plus du double* », précise L'Echo.

Un total de 1,15 milliard d'euros de bénéfice pour Belfius, 3,1 milliards d'euros pour BNP Paribas Fortis, 3,4 milliards d'euros pour KBC et 1,2 milliard pour ING (qui obtient le record de croissance du bénéfice avec une augmentation de 198 % par rapport aux 415 millions d'euros de résultat en 2022).

Les banques ont majoritairement tiré parti de la hausse des taux décidée par la Banque centrale européenne. Les banques commerciales ont toutes un compte auprès de la banque centrale où elles placent leurs réserves obligatoires ainsi que leur excès de liquidité. Ces dépôts, rémunérés à 4,5 %, ont constitué une source de revenu importante pour les banques commerciales en 2023. Car au lieu de répercuter le taux directeur de la BCE sur les comptes d'épargnes de leurs client·e·s, elles ont tardé à relever cette rémunération, profitant ainsi d'une marge plus conséquente entre ce qu'elles reçoivent pour leurs dépôts et ce qu'elles offrent aux particuliers.

FRANCE

LA BANQUE C'EST COMME UNE CIGARETTE

Le dernier rapport de Profundo sur le financement de l'industrie du tabac constate que les banques n'ont jamais arrêté de soutenir les cigarettiers. Pourtant, elles se sont toutes engagées à se désinvestir de l'industrie du tabac il y a plusieurs années déjà, notamment en signant la charte « Tobacco-Free Finance Pledge » dès 2017 pour certaines.

D'après Profundo, près de 5,3 milliards d'euros en 5 ans auraient été accordés par les banques françaises aux cigarettiers (ici Philip Morris International, British American Tobacco, Imperial Brands, Japan Tobacco International et China National Tobacco Corporation).

Ces investissements proviennent notamment du groupe BPCE, du Crédit Agricole, de BNP Paribas et de AXA, pourtant tous signataires du « Tobacco-Free Finance Pledge », précise le rapport. Oui, car une banque qui n'accorde pus de prêt à l'industrie du tabac n'est pas pour autant blanchie de tous ses investissements chez les cigarettiers.

© Unsplash A. Siimon

S'INVESTIR
dans la rénovation énergétique

Communication à caractère promotionnel
Découvrez le projet RenoCampus et la note d'information sur **fincommon.coop/renocampus**

Une initiative soutenue par
ULB Université Libre de Bruxelles · f'in Common · Financité · Région de Bruxelles-Capitale · Renolution

MONDE

TOUT EST CHAOS

La 15e édition du rapport Banking On Climate Chaos montre que les banques financent encore massivement les énergies fossiles. Les 60 plus grandes banques mondiales se sont engagées pour 705 milliards de dollars à des entreprises menant des activités dans le domaine des combustibles fossiles en 2023, ce qui porte le total depuis l'accord de Paris à 6 900 milliards de dollars. C'est beaucoup, surtout que parmi ces montants, 345 milliards en 2023 (et 3,3 milliards depuis 2016) ont été investis dans des entreprises qui ont de nouveaux projets d'expansion fossile.

Il faut cependant reconnaître que le volume de financement a diminué en 2023 par rapport aux années précédentes (de 779 milliards en 2022 à 705 milliards en 2023). Mais cela ne veut pas nécessairement dire que les grands groupes pétroliers ont levé moins de fonds. Ces derniers ont simplement moins eu recours aux marchés financiers pour trouver leurs capitaux.

En termes de timing, 15,4 % du total des financements seront remboursés après 2030. 3,7 % ne seront remboursés qu'après 2050. « *Les financements destinés à l'extraction de combustibles fossiles ou aux infrastructures qui arrivent à échéance après 2030 risquent d'être abandonnés* », précise le rapport, rappelant aux banques qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une bonne affaire financière. Les financements arrivant à échéance après 2050, eux, soulèvent de sérieuses questions quant aux engagements des émetteurs et des banques en matière de climat.

Parmi les 60 banques épinglées par le rapport, on retrouve quelques institutions présentes en Belgique, comme BNP Paribas (13e), Deutsche Bank (22e) et le groupe ING (26e).

LIRE, VOIR, ÉCOUTER

(DÉ)PENSER L'ARGENT

D'Aristote à Marx en passant par Molière, cette série de 4 podcasts questionne l'argent par la philosophie et déconstruit le lien qui unit les humains et l'argent.
Disponible sur France Culture, 4 épisodes, 60 min

L'EMPIRE URBAIN DE LA FINANCE

Une part croissante de ces lieux du quotidien se trouve désormais entre les mains de propriétaires méconnus qui voient dans l'immobilier un moyen de faire fructifier l'épargne provenant des marchés financiers du monde entier. Dans ce livre, Antoine Guironnet et Ludovic Halbert nous montrent comment les fonds d'investissement transforment la ville.
Éditions Amsterdam, 320 pages, 22 euros

ARGENT FACILE : LES FAUSSES PROMESSES DES INFLUENCEURS

Les influenceurs Laurent Billionaire, Marc Blata ou Julien Bert, sont suivis par des millions de personnes et ont multiplié les vidéos pour convaincre leurs abonnés de parier sur des produits financiers très risqués. L'émission Cash investigation s'intéresse aux fausses promesses d'argent facile de ces influenceurs et à la pratique du « copy-trading ».
Disponible sur France2 ou la chaine Youtube de Cash Investigation, 2h45min

Votre exemplaire gratuit !

TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « L'EMPIRE URBAIN DE LA FINANCE » PAR ANTOINE GUIRONNET ET LUDOVIC HALBERT

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux·ses gagnant·e·s seront tiré·e·s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

Les AgenCes De notAAAtion

Elles font la pluie et le beau temps des marchés financiers. Moody's, Fitch et Standard & Poors sont des noms qui résonnent mais dont le métier reste flou plus la plupart d'entre nous.

Hicham Bekkali

Vous êtes une entreprise ou un État et vous cherchez à financer des projets d'infrastructures énergétiques, des routes ou des réseaux de distribution d'eau. Ces projets sont très coûteux et vous n'avez pas l'argent nécessaire pour les réaliser. Plusieurs options s'offrent à vous : faire appel à une banque via un emprunt, émettre des actions (titres de propriété) ou des obligations (titres de créances) sur les marchés financiers internationaux ou alors trouver des investisseurs gentils et intelligents prêts à financer vos grands projets.

Quelle que soit votre option, il va falloir rassurer les investisseurs et leur montrer que vous êtes crédibles. Pour ce faire, vous pouvez obtenir une évaluation auprès d'une agence de notation financière. Ce prestataire a une mission simple : mesurer le risque de non-remboursement des dettes que présente l'emprunteur, c'est à dire vous. Plus haute est votre note, plus il est facile de trouver un financeur à votre projet.

Prédiction de remboursement

Les agences de notation sont des entreprises privées. C'est au début des années 1900 que les trois premières agences ont été fondées aux États-Unis. Avec le développement rapide des chemins de fer et des infrastructures, les marchés des obligations ont connu une croissance exponentielle. Ainsi, les investisseur·euse·s américain·e·s avaient besoin d'informations fiables pour évaluer la qualité et le risque liés à leurs investissements. À cette époque, ces agences sont payées par les investisseur·euse·s qui demandent l'évaluation des risques de solvabilité, mais à partir de 1970 elles sont payées par les entreprises demandeuses de financement et les émettrices de titres financiers. Aujourd'hui, Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings détiennent à elles trois plus de 85 % du marché de la notation financière. En économie, cette structure de marché a un nom : oligopole.

Afin d'évaluer votre solvabilité, les agences de notation font une sorte de prédiction sur la possibilité que vous, entreprise ou État, remboursiez l'argent emprunté. Concrètement, elles regardent vos revenus et vos dépenses. Pour une entreprise, cela signifie qu'elles examinent les perspectives de votre développement commercial. Pour un État, elles analysent votre croissance, votre capacité à lever des impôts ainsi que vos dépenses futures.

À l'issue de cette analyse, les agences de notation vous octroient une note. Chaque agence a son schéma de notation, mais la logique est pratiquement identique. Les notes varient entre A et D, avec des notes intermédiaires : AAA signifie une bonne solvabilité et D signifie un état de faillite de l'emprunteur et donc un risque plus élevé.

En février 2024, la Belgique a été évaluée par l'agence Fitch Ratings et s'est vue attribuer une note de crédit de AA-. Cette évaluation maintient les perspectives négatives et indique même une possible dégradation de la note. Malgré les aspects positifs pointés par l'agence tels qu'une économie diversifiée et prospère, les déficits budgétaires et l'instabilité politique et institutionnelle ont soulevé les craintes des analystes. La dégradation de cette note pourrait entraîner une réaction des marchés financiers. Concrètement, les créanciers pourraient réclamer une meilleure rémunération, estimant qu'ils prêtent à un mauvais payeur.

Gouvernance, transparence et calendrier

Les agences de notation ont un pouvoir considérable sur les coûts de financement des entreprises et des États. Les notations attribuées par ces agences influencent directement le coût de l'emprunt. Comment des entités privées peuvent-elles avoir autant d'influence sur la santé financière et la stabilité économique des entités évaluées ? Sur quoi se base leur légitimité ?

Georges Ugeux, ancien vice-patron de la bourse de New York, questionne la légitimité des agences de notation en se basant sur trois facteurs : la gouvernance, la transparence et le timing des notations. En effet, en tant qu'entreprises privées, leur principal objectif est de générer des profits pour leurs actionnaires, ce qui peut compromettre leur impartialité et leur objectivité. La gouvernance de ces agences est donc largement influencée par les intérêts de leurs actionnaires, ce qui soulève des préoccupations, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer les crédits souverains.

SIGNIFICATION DE LA NOTE

Moody's	Fitch	Standard& Poor's	Risque sur le long terme
Aaa	AAA	AAA	Sécurité Maximale
Aa1 Aa2 Aa3	AA+ AA AA-	AA+ AA AA-	Haute qualité
A1 A2	A+ A	A+ A	Qualité moyenne
A3 Baa1 Baa2 Baa3	A- BBB+ BBB BBB-	A- BBB+ BBB BBB-	Qualité moyenne inférieure
Ba1 Ba2 Ba3	BB+ BB BB-	BB+ BB BB-	Spéculatif
B1 B2 B3	B+ B B-	B+ B B-	Hautement spéculatif
Caa	CCC	CCC	Mauvaise condition
Ca	CC	CC	Extrêmement spéculatif
C	C	C	Avis de mise en faillite
	D	DDD DD D	En défaut

En tant qu'entreprises privées détenues par des investisseurs financiers, leur principal objectif est de générer des profits pour leurs actionnaires.

Par ailleurs, la transparence des agences de notation laisse à désirer. Les décisions de notation manquent souvent d'informations analytiques détaillées et objectives, ce qui suscite des interrogations quant à leur professionnalisme et à leur impartialité. Quand on sait qu'elles ne publient pas toujours les données brutes sur lesquelles elles basent leurs évaluations et que les méthodologies utilisées par les agences pour évaluer les risques de crédit ne sont souvent pas divulguées en détail, on est tenté de douter de la parfaite objectivité de leurs analyses.

Troisième élément, le timing des annonces des notations. Ces agences peuvent annoncer des changements de notation de manière soudaine et inattendue, sans préavis suffisant pour que les investisseurs et investisseuses puissent réagir de manière appropriée. Cette absence de prévisibilité nourrit les soupçons de manipulation des marchés financiers, surtout que des annonces impromptues peuvent avoir des effets sur le cours des marchés, créant ainsi des opportunités de trading pour certain·e·s.

Les politiques sont loin d'ignorer ces critiques, surtout après les multiples accusations de l'implication – voulue ou non – des agences de notation dans les crises des subprimes, de la dette publique grecque et de la zone Euro. En effet, en distribuant des bonnes notes à des produits financiers douteux, elles ont contribué à la formation de la bulle spéculative. De même, évaluant sévèrement la Grèce, l'Espagne et le Portugal, elles ont participé à augmenter les taux pour ces pays à des niveaux insoutenables.

Depuis 2009, l'Europe multiplie les mesures pour mieux réglementer l'activité des agences de notation financière. Elle a notamment adopté un règlement pour établir des normes communes de supervision des agences au niveau européen. Ce règlement oblige désormais ces agences à être enregistrées en Europe, à publier les informations détaillées sur leurs méthodologies et à limiter les conflits d'intérêts. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « LES AGENCES DE NOTATION FINANCIÈRE », ANNIKA CAYROL, NOVEMBRE 2010. DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

Contrairement aux agences de notation financière qui sont financées par les acteurs économiques notés, les agences de notation extra-financière sont financées par les investisseur·euse·s (institutionnels, banques, fonds de pension, etc.)

Pour attribuer une note, elles ne se basent pas sur la capacité de remboursement mais sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Chaque agence utilise ses propres critères, parfois difficiles à traduire en langage financier. Si ces agences se sont d'abord créées pour répondre à la demande d'investisseur·euse·s à la recherche de produits plus responsables, les critères extra-financiers sont désormais considérés comme des sources de risque parmi d'autres.

ALAIN VESTIR
chargé de relations éthiques

Sortez H&M de la liste noire

Mesdames et Messieurs de Financité, selon vous, on ne pourrait pas investir dans H&M lorsque l'on développe un fonds durable. Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien·ne·s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Ne lisez-vous pas la presse ? Nous avons, nous aussi, lu le rapport de l'organisation britannique Business and Human Rights Resource Center (BHRRC). Nous avons, nous aussi, été choqués par les 212 allégations d'abus du travail et des droits humains perpétrés à l'encontre de 108 000 travailleurs et travailleuses du Myanmar. Nous avons, nous aussi, appris avec horreur que H&M faisait partie des 46 marques de mode pour lesquelles les 124 usines mentionnées produisent du textile.

Mais contrairement à ce qui est dit, nous n'avons pas ignoré les pratiques abusives de ces usines tels que le harcèlement sexuel, la violence fondée sur le sexe, le vol de salaire, les horaires de travail injustes, les heures supplémentaires forcées et les activités antisyndicales.

Nous n'avons pas ignoré les pratiques abusives des usines que nous avons missionné pour fabriquer nos vêtements.

Oui, H&M s'approvisionne bien dans une quarantaine d'usine employant près de 42 000 travailleuses et travailleurs dans le pays. Mais nous ne possédons pas directement ces usines. Il s'agit de fournisseurs indépendants. Tous les cas soulevés dans le rapport du BHRRC font l'objet d'un suivi et, le cas échéant, de mesures correctives par l'intermédiaire de notre équipe locale sur le terrain et en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées. Après avoir lu avec attention ce rapport édifiant, nous avons pris la décision de cesser progressivement de nous approvisionner dans ce pays d'Asie du Sud-Est.

Nous considérons donc avoir réagi de manière immédiate et sévère. Notre chaîne d'approvisionnement s'étend sur de nombreux pays et contribue à l'emploi d'environ 1,3 million de personnes. Pour de nombreuses personnes travaillant dans le secteur de l'habillement et du textile, en particulier les femmes, il s'agit de leur premier emploi formel et d'une opportunité de gagner un revenu régulier. Nous y veillons.

Nous travaillons sur le développement durable depuis près de 30 ans. Cela fait partie de notre ADN : permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la mode sans lésiner sur la qualité, la durabilité et le prix. Connaissez-vous une gamme de vêtements en coton bio plus abordable que la nôtre ? Nous récupérons aussi vos vieux vêtements pour leur donner une seconde vie. Ceux qui sont en bon état sont collectés et revendus dans d'autres pays. Les autres sont transformés. Ne lisez pas les articles diffamatoires qui disent que ces vêtements finissent dans des décharges outremer. ■

Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climaticides).

H&M est épinglée dans la liste noire « droits fondamentaux » pour non-respect du droit du travail. Le groupe est présent dans 5 fonds dits « durables » commercialisés en Belgique.

Céder à l'appel du smartphone

Chère Tante Oseille, vu qu'il devient très compliqué de vivre sans smartphone, je me dis que tôt ou tard, il faudra bien en acheter un. Mais que choisir ? Un nouveau modèle, un appareil d'occasion, un smartphone qui semble mieux respecter les personnes et l'environnement ?

Tante Oseille vous répond

Il devient en effet difficile de vivre sans ce petit appareil tant il se glisse de plus en plus dans notre quotidien : consulter son compte en banque, faire de achats en ligne, suivre un itinéraire, lire la carte d'un restaurant via un QR code collé sur la table, prendre connaissance de la notice d'un produit via ce même code imprimé sur l'emballage, vérifier un horaire de train ou de bus en temps réel ou encore acheter un ticket. Tout nous pousse à recourir à ces écrans magiques. Très vite, il semble bien que l'on n'imagine plus vivre sans eux. Et on n'évoque même pas l'emprise des réseaux sociaux.

Ma cousine avait racheté pour pas grand-chose l'ancien appareil de sa petite fille qui avait reçu la toute nouvelle version. Il fonctionnait encore fort bien mais, hélas, elle n'a pas pû y installer l'application de sa banque car l'appareil était « trop vieux ». La seconde main est donc parfois compliquée. Pourtant, c'est surtout pour cela qu'elle avait décidé de sauter le pas. Tout allait être plus simple d'après sa banque…

Un appareil trop vieux ne permet pas d'installer l'application de sa banque.

Sur le marché, on trouve une marque qui essaie de diminuer son impact sur l'environnement car le Fairphone est réparable. Ses concepteurs veillent à ce que les matériaux utilisés pour la fabrication soient les plus corrects possibles tant au niveau du respect de l'environnement que de celui des travailleur·euse·s qui le fabriquent. Cela semble une bonne idée mais, à performance égale, il coûte franchement plus cher. On sait remplacer des pièces séparément et son fabriquant garantit qu'il ne devra pas être changé avant les 7 ans à venir. Il y même moyen de l'acheter dans un magasin où l'on peut encore être renseigné par une personne en chair et en os.

Régulièrement, nos fournisseurs d'accès comme par exemple Proximus ou Orange proposent aussi des appareils à prix réduits, parfois même carrément offerts ou presque si l'on souscrit un abonnement de plusieurs années. Peut-être est-ce parfois intéressant mais, bien entendu, il faut encore voir quelles sont les conditions des abonnements proposés.

Vivre tout à fait sans connexion internet devient aujourd'hui très difficile et pas uniquement pour les services bancaires. De plus en plus de services publics encouragent en effet fortement le recours à des plateformes numériques pour proposer des services aux citoyen·ne·s. Mais accéder à internet peut encore se faire via un ordinateur, portable ou non, qui reste à la maison. Il n'est peut-être pas toujours nécessaire de disposer de cet accès partout et à toute heure. ■

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigé, pas pigeons ! » qui proposent aux participant·e·s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE

« Le principal critère de gestion dans les entreprises est la rémunération de l'actionnaire »

JULIEN DESIDERIO
chargé de plaidoyer
chez Oxfam Belgique

Pour chaque tranche de 100 euros de profits réalisés, les plus grandes entreprises actives en Belgique reversent 73 euros à leurs actionnaires. C'est le constat que dresse le dernier rapport d'Oxfam qui analyse la façon dont la richesse est créée puis la façon dont elle est répartie entre les salarié·e·s, les actionnaires et la collectivité.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Votre étude montre que la richesse créée au sein des entreprises sert majoritairement à rémunérer les actionnaires plutôt qu'à augmenter les salaires ou réaliser des plans d'investissement. Vous vous attendiez à trouver ce résultat ?

Notre travail est la question des inégalités et du partage des richesses dans le monde. Je m'attendais à trouver des chiffres qui montraient des inégalités, mais pas à ce point-là. On sait qu'il y a des surprofits qui sont réalisés dans le cadre des crises et que ces derniers sont le symptôme d'une captation de la valeur par les actionnaires. Mais en Belgique, nous avons le système d'indexation automatique des salaires qui est un peu unique. En cherchant à savoir si c'était plutôt les marges des entreprises ou les augmentations des salaires qui ont contribué à l'inflation, je pensais que la différence serait un peu plus serrée vu l'inflation et le narratif de la Fédération des entreprises qui dit tout le temps que l'indexation des salaires pèse énormément. On entend parler du risque de spirale prix-salaire, où l'inflation amènerait une hausse des coûts qui ferait à son tour augmenter les salaires. Cette spirale, jusqu'à présent, n'a pas eu lieu. Les salaires ont été deux fois moins responsables de l'inflation en 2021 que les marges des entreprises. On voit que ce sont principalement les marges des entreprises qui alimentent l'inflation. A côté, on demande aux Etats d'investir des moyens pour soutenir les citoyens et citoyennes. Finalement, ils et elles paient deux fois : une fois dans les magasins en payant leurs produits trop chers et une deuxième fois via le financement des mesures sociales par l'impôt.

Le dividende des inégalités, Julien Desiderio, mai 2024, disponible sur oxfambelgique.be

« Il ne faudrait pas verser de dividende tant que l'entreprise n'a pas une trajectoire climatique alignée avec l'Accord de Paris ou de salaires décents. »

Le résultat est-il différent en période de crise ? La crise sanitaire suivie de la guerre en Ukraine ont-elles eu un impact ?

L'Etat a eu raison de soutenir les entreprises pendant la crise sanitaire. Le problème, c'est qu'il l'a fait un peu de façon indiscriminée. On a soutenu autant les géants du numérique et les sociétés pharmaceutiques que les petites entreprises qui ont dû fermer. Cette aide a bénéficié principalement aux détenteurs et détentrices de grandes entreprises numériques et pharmaceutiques. Il y a eu une explosion du nombre de millionnaires issu·e·s du secteur pharmaceutique. Avec la guerre en Ukraine, ce sont plutôt d'autres secteurs comme l'énergie qui réalisent des surprofits. L'Union européenne avait décidé de taxer les surprofits de l'énergie et la Belgique a été pionnière pour sa mise en place. Cela prouve que c'est possible. On remarque aussi des surprofits dans le secteur de l'alimentation. Ce ne sont pas forcément dans les supermarchés, mais principalement les grands producteurs alimentaires qui réalisent des marges sur le dos des crises et en profitent pour augmenter leurs prix au-delà de l'augmentation des coûts qui leur est imposée.

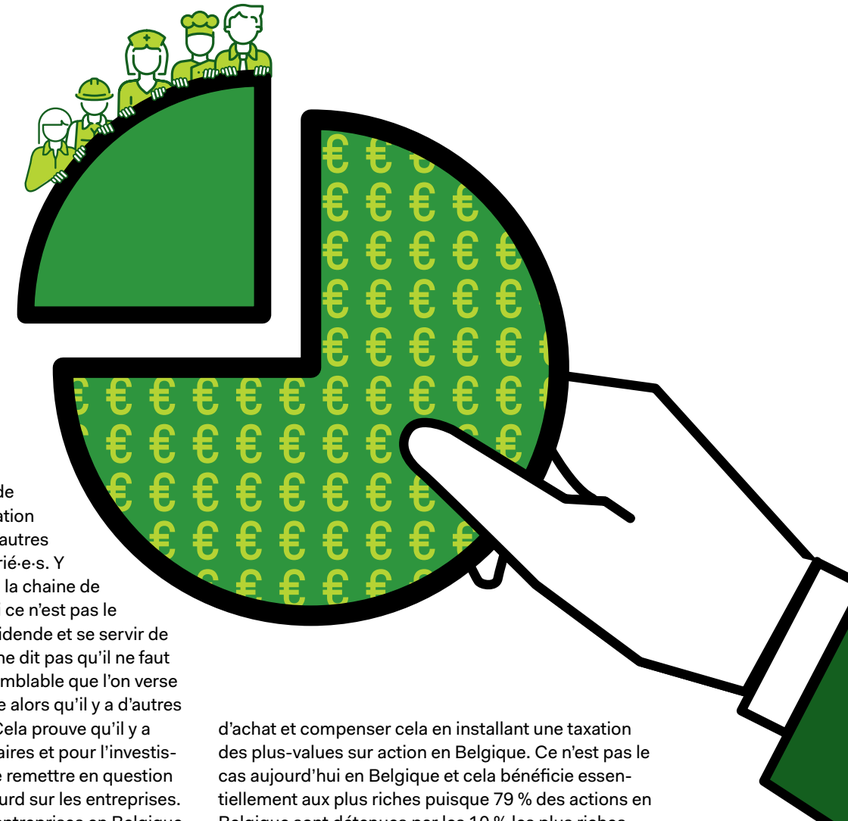

Ces surprofits réalisés ne servent pas la recherche ni l'investissement ?

Il y a un pic de dividende depuis 2020. Chaque année, on bat les records de versement. Aujourd'hui, le principal critère de gestion dans les entreprises est la rémunération de l'actionnaire. Pourtant, il y a beaucoup d'autres critères comme l'environnement ou les salarié·e·s. Y a-t-il un salaire décent versé tout au long de la chaine de valeur de l'entreprise ? Nous pensons que si ce n'est pas le cas, l'entreprise ne devrait pas verser de dividende et se servir de cet argent pour augmenter les salaires. On ne dit pas qu'il ne faut plus verser de dividende, mais il est invraisemblable que l'on verse 73 % des bénéfices sous forme de dividende alors qu'il y a d'autres problèmes sociaux et climatiques à régler. Cela prouve qu'il y a des marges pour des augmentations de salaires et pour l'investissement dans la transition. On est en train de remettre en question les règles climatiques qui pèseraient trop lourd sur les entreprises. On remarque que les 1 % des plus grosses entreprises en Belgique n'ont jamais eu des marges aussi élevées.

Ces dividendes sont tout de même perçus par des actionnaires. On en retire le bénéfice via sa pension ou ses investissements ?

C'est vrai. Si on dit aux investisseurs institutionnels qu'il n'y a plus de dividende, demain aux États-Unis plus personne n'a de pension. Mais cela pose la question du modèle de société que l'on veut. Si l'on veut un modèle où l'Etat prend en charge ou un modèle où tout est privatisé. Il y a dans notre étude des entreprises qui versent plus de dividendes qu'elles ne font de bénéfice… C'est vraiment le symptôme de l'actionnaire qui est le cap de l'entreprise. Certaines entreprises retirent de l'argent de leurs réserves pour rémunérer les actionnaires ou racheter leurs propres actions pour en augmenter la valeur individuelle, ce qui est encore pire. On ne crée même pas de la valeur. Dans les années 80, c'était interdit.

Selon vous, il faut limiter les possibilités de verser un dividende ?

Nous ne demandons pas l'interdiction des dividendes, mais un peu plus de contrôle. Nous pensons par exemple qu'il ne faudrait pas verser de dividende tant que l'entreprise n'a pas une trajectoire climatique alignée avec l'Accord de Paris ou qu'il n'y a pas de salaire décent sur sa chaine de production. Par contre, une fois que ces éléments sont rencontrés, il n'y a pas de problème à rémunérer l'actionnaire.

Et en matière de fiscalité ?

La Belgique est le pays de l'OCDE où l'écart de taxation entre les revenus du travail et les revenus issus de plus-value sur action est le plus élevé. Nous demandons à diminuer la taxation du travail pour les bas et moyens salaires pour redonner du pouvoir d'achat et compenser cela en installant une taxation des plus-values sur action en Belgique. Ce n'est pas le cas aujourd'hui en Belgique et cela bénéficie essentiellement aux plus riches puisque 79 % des actions en Belgique sont détenues par les 10 % les plus riches, contre moins de 1 % par les 50 % les plus pauvres. C'est une niche fiscale en faveur d'une catégorie de la population qui n'en a pas besoin.

« Ne pas taxer les plus-values, c'est une niche fiscale en faveur d'une catégorie de la population qui n'en a pas besoin. »

Alors que les augmentations de salaire de la plupart des travailleurs et travailleuses sont bloquées et plafonnées, les salaires des PDG du BEL20, eux, ne cessent d'augmenter.

Ce sont des rémunérations qui sont basées sur pas grand-chose, un peu comme le prix des footballeurs. On ne peut pas dire qu'on reçoit 12 millions d'euros (bonus accordé à Ilham Kadri, PDG de Solvay, fin 2023) parce qu'on travaille très dur ou mieux qu'une autre personne dans une entreprise. Encore une fois, les PDG rendent compte à leurs actionnaires. En augmentant la valeur de l'investissement pour leurs actionnaires, il n'y a pas de raison pour les actionnaires de ne pas augmenter leur rémunération. Aujourd'hui, ce sont principalement des critères financiers qui déterminent la rémunération des PDG. Nous pensons qu'il faudrait au moins 50 % de critères extrafinanciers comme la mise en place d'un plan de transition climatique respecté et validé par les objectifs de l'Accord de Paris. ■

ANALYSE Niveau de prise de tête

L'**or** de ma grand-mère

Chaque année à Noël, ma grand-mère nous offrait un écrin contenant une pièce de monnaie.

Morgane Kubicki

Je me souviens parfaitement bien de la tête que nous faisions, mes cousines, mon frère et moi. Elle voulait dire « *très bien, est-ce qu'on peut passer au vrai cadeau maintenant ?* ». Il faut dire que ma grand-mère, polonaise, catholique et fan de la famille royale belge, achetait à la Monnaie royale de Belgique des pièces commémoratives qui font rarement rêver les enfants.

Ne vous méprenez pas, ma grand-mère a choyé ses petits-enfants comme personne et ne nous a jamais rien refusé malgré sa très faible retraite. Mais nous n'avons jamais compris son obsession pour les pièces commémoratives. Il paraît qu'un obscur cousin lui avait conseillé cet investissement. Alors chaque année, elle se rendait dans son agence bancaire (c'était un autre temps) et achetait quelques pièces à offrir à ses petits-enfants.

L'année dernière, mes parents nous ont sommé mon frère et moi de récupérer nos pièces. Bien entendu, nous avons laissé trainer cette demande pour éviter encore un peu longtemps de régler ce problème. Je ne rêve pas de récupérer des pièces commémoratives du demi-jubilaire du mariage de Baudouin et Fabiola ni celle de la visite de Jean-Paul II en mai 1985. Récemment, il a fallu les récupérer et se demander quoi en faire.

L'étalon or

L'or fait office d'instrument de réserve de valeur et d'unité de compte depuis l'Antiquité. Ce ne fut pas un choix arbitraire : un instrument d'échange doit être durable afin de pouvoir être stocké, et cela doit être un bien de luxe, de telle sorte qu'il y aura toujours une demande et que son transport est facile. L'or reprend toutes ces caractéristiques. Progressivement, les billets sont venus remplacer les échanges de métaux. Mais ces billets n'étaient rien d'autres que des « certificats de dépôts » que le métal précieux se trouvait bien dans un coffre dans une banque.

À la fin des années 1870, la plupart des grands pays font de l'étalon-or le premier véritable système monétaire international. Concrètement, dans ce système, l'unité monétaire était définie par référence à l'or : c'est la parité-or. Chaque pays membre définissait, de façon permanente, sa monnaie par rapport à un certain poids d'or. Chaque monnaie nationale était librement convertible en or et, pour garantir cette convertibilité, la quantité de monnaie émise par la banque centrale était strictement limitée par ses réserves d'or.

Dans le système de l'étalon-or, l'unité monétaire était définie par référence à l'or.

À la Première guerre mondiale, plusieurs pays quittent le système de l'étalon-or pour financer des dépenses importantes. Il leur « suffit » d'imprimer plus de billets qu'il n'y a de contrepartie en or. Les dépenses nécessaires de l'entre-deux-guerre n'encouragent pas les pays à revenir à la parité-or. Seuls les États-Unis maintiennent ce système.

En 1944, les accords de Bretton Woods vont mettre en place un système d'étalon change-or : la valeur du dollar est directement indexée sur l'or (à 35 dollars par once), tandis que les autres monnaies sont indexées sur le dollar.

En 1971, les États-Unis abandonnent à leur tour le système de la parité et il n'existe plus d'étalon monétaire auquel la devise fait référence.

Valeur refuge

L'or n'offre ni intérêt, ni dividende, ni coupon. Mais l'or est un métal, un bien physique qui rassure souvent les investisseur·euse·s. Le métal n'est en effet pas tributaire des risques de change, de fluctuations politiques, de niveau d'endettement ou de politique monétaire d'une banque centrale. Il conservera toujours une valeur aux yeux des investisseur·euse·s.

Mais paradoxalement, le cours de l'once d'or dépend bien des fluctuations des marchés. Car l'or est considéré comme la valeur refuge par excellence. Parce qu'il est bien lié à un métal qui n'est pas lié à une industrie, se fond et se refond à l'infini, l'or et les marchés boursiers sont négativement corrélés en période de forte inflation ou d'agitation financière ou politique. Le cours est généralement contra-cyclique, c'est-à-dire que sa valeur monte en période incertaine et baisse lorsque les marchés sont « haussiers ». Pour équilibrer un portefeuille d'investissement, on conseille même d'acheter des placements en or, à concurrence de 10 % de votre avoir total investi si votre profil de risque est défensif ou équilibré, et 5 % si votre profil est plus dynamique. À travers les générations, l'or a toujours été considéré comme un moyen de sécuriser une partie de son patrimoine et il échappe en partie à la spéculation.

À qui appartient l'or ?

Les raisons de posséder de l'or ne manquent pas. Et c'est aussi ce que pensent certaines banques centrales qui détiennent encore une grande partie de l'or ou continuent à en acheter pour certaines. Ces dernières sont le compte en banque d'un pays. Elles sont en charge de gérer les stocks, mais aussi de faire en sorte qu'il y ait suffisamment de change dans d'autres monnaies pour procéder aux échanges internationaux. Dans les réserves monétaires, il y a donc beaucoup de dollars. Et si le dollar flanche, ce sont les réserves de États qui sont mises à mal.

Paradoxalement, le cours de l'once d'or, vu comme une valeur refuge, dépend bien des fluctuations des marchés.

L'or est donc une valeur refuge pour les banques centrales comme elle l'est pour les autres investisseur·euse·s. Car quand les monnaies vont mal, les bourses suivent et c'est l'or qui remonte. Parallèment, acheter de l'or peut être un signal économique ou géopolitique qu'une banque centrale se détache du dollar.

LA MONNAIE ROYALE

La monnaie royale de Belgique (MRB) est responsable de la commande des pièces de monnaie normales. Mais pour les euros que nous utilisons tous les jours comme les pièces commémoratives, notre pays sous-traite le métier à la Monnaie royale des Pays-Bas depuis 2018.

Chaque année, à côté des nouvelles pièces 1 euro, 2 euros, 50, 20, 10 et 5 cents, pour renouveler le stock, 12 pièces sont émises dans différents types de métaux (laiton, argent, or…). Pièce spéciale art nouveau, 100 ans de la Sabena, ou les classiques anniversaires royaux, la valeur de la pièce est déterminée par le type de métal et son poids. Vous achetez simplement de l'or sous forme de pièce plutôt que de bijou.

Contrairement à l'or physique, l'or papier n'offre pas la propriété matérielle du métal. L'or papier est en réalité un produit financier qui simule les performances en bourse de l'or physique. C'est un contrat qui donne techniquement droit au montant de l'or physique à la revente. Le sous-jacent de ce produit est un investissement boursier. L'or papier est donc un investissement largement plus spéculatif que l'or physique puisqu'il est lié au marché des actions. ■

Conclusion

Ma grand-mère a-t-elle eu raison d'acheter des pièces d'or pour assurer l'avenir de ses petits enfants ? En l'an 2000, une once d'or valait 250 euros. Fin 2023, elle en valait 2 250 euros. Si on exclut le coût de sécurisation de ces pièces (un coffre), cela correspond à un rendement annuel moyen de 10 %.

C'est pas mal. Mais surtout, sur la même période, le BEL20 affiche un rendement qui dépasse à peine le demi pourcent (passant de 3 311,05 euros début 2000 à 3 787 euros fin 2023). Un autre indice, américain celui-là, le Dow Jones, est passé de 11 357 à 27 781 dollars, soit un rendement annuel moyen de 4 %.

Bien entendu, on parle ici d'un capital (très patient). Les investissements boursiers, non exempts de spéculation, sont souvent achetés et vendus beaucoup plus rapidement en espérant une plus-value. Ce type de transaction n'est pas possible avec l'or. N'empêche qu'en 23 ans, l'or de ma grand-mère a traversé les crises financières et économiques pour faire mieux que le marché.

Alors pardon mémé d'avoir ri de tes pièces commémoratives durant toutes ces années. J'imagine que tu rigoles bien de là-haut, en nous voyant tout à coup développer une appréciation nouvelle pour les visages de la famille royale et de Jean-Paul II. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « L'OR DE MA GRAND-MÈRE », MORGANE KUBICKI, JUIN 2024. DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

ANALYSE Niveau de prise de tête

bpost banque : disparition d'une banque inclusive

Les client·e·s de bpost banque, désormais chez BNP Paribas Fortis, ne bénéficieront plus des mêmes services.

Anne Fily

C'est en 1995 que la Banque de la Poste voit le jour grâce à une association entre la Générale de Banque (actuellement BNP Paribas Fortis) et la Poste (actuellement bpost). En 2001, la Poste cède à Fortis 50 % de ses parts au capital de la Banque de la Poste. Pour le CEO de l'époque, la Poste n'avait pas vocation à exercer le métier de banquier. C'est finalement en 2012 que la Banque de la Poste devient bpost banque après que La Poste elle-même décide de se renommer bpost.

Près de 30 ans plus tard, bpost banque n'est plus. L'enseigne a disparu début 2024 et son million de client·e·s a été transféré chez BNP Paribas Fortis. Cette intégration fait suite à la cession par bpost de sa participation de 50 % au capital de bpost banque à la plus grande banque du pays qui en détenait déjà l'autre moitié. Le nouveau partenariat commercial entre les deux parties prévoit dorénavant que bpost, devenu agent de BNP Paribas Fortis, fournira grâce à son réseau de bureaux une partie des services financiers de BNP Paribas Fortis.

Une offre à deux vitesses

Avec la disparition de bpost banque, BNP Paribas Fortis a revu son offre de comptes à vue. En plus du compte Hello Pack déjà existant[1], deux nouveaux comptes à vue ont fait leur apparition : le Pack Easy Go (2 euros/mois) et le Pack Easy Guide (5,50 euros/mois). Davantage de services sont proposés en options payantes que par le passé. Les personnes qui utilisaient jusqu'à présent le compte Postchèque avec 24 transactions manuelles gratuites par an ne peuvent plus effectuer que 6 opérations manuelles par an, chaque transaction supplémentaire coûtant 2 euros, ou 5 euros par mois pour un nombre illimité (option gratuite uniquement en 2024).

À l'automne 2023, chaque client·e a reçu un courrier l'informant du nouveau compte que la banque lui destinait. Le choix s'est fait à partir d'une analyse sur 19 paramètres des services bancaires que chaque client·e avait utilisés jusqu'alors ou est susceptible de souscrire à l'avenir. Le courrier ne fournissait aucune information sur l'autre compte, ni sur la procédure à suivre pour éventuellement changer de compte. En l'absence de réaction des destinataires du courrier, c'est l'option choisie par la banque qui s'est donc appliquée.

Le choix du compte a aussi un impact sur les points de contact : les client·e·s Easy Go ont dorénavant pour seuls contacts les employé·e·s des bureaux bpost qui sont accessibles aux heures d'ouverture habituelles, tandis que les clients Easy Guide ont accès aux agences BNP Paribas Fortis. Les client·e·s qui sont orienté·e·s vers les bureaux bpost ont un profil que l'on pourrait qualifier de financièrement peu attractif pour la banque, c'est-à-dire des personnes peu consommatrices de services financiers au-delà d'un compte bancaire et d'un compte d'épargne. Sont ainsi concernés les personnes sans travail, les bénéficiaires du CPAS, des étrangers… En revanche, les personnes qui peuvent souscrire à des produits d'investissement, d'assurance ou à un crédit hypothécaire (produits qui génèrent des commissions) ont accès sur rendez-vous aux agences BNP Paribas Fortis et à son personnel spécialisé.

Un service de proximité

Il est indéniable que, pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, un accès aisé aux 656 bureaux de bpost aux horaires plus étendus que la plupart des agences bancaires et la possibilité d'effectuer des opérations au guichet constituent bien une offre bancaire de proximité recherchée par une partie de la population.

La clientèle principale de bpost banque était principalement constituée de personnes âgées peu à l'aise avec le numérique et / ou précarisées.

En revanche, la décision de BNP Paribas Fortis de ne pas maintenir les appareils de self-banking encore présents fin 2023 dans les bureaux de bpost est une mauvaise nouvelle pour leurs utilisateur·rice·s. Certaines personnes, peu à l'aise avec le numérique, avaient choisi bpost banque en raison notamment de la présence de ces appareils qui leur permettaient de gérer leurs affaires en toute autonomie. Alors qu'il est évident que BNP Paribas Fortis a orienté les client·e·s qui effectuent encore des opérations manuelles vers le compte Easy Go et les bureaux bpost, il apparaît aberrant d'avoir supprimé les imprimantes qui permettaient un accès facile aux extraits de comptes, et cela autant de fois que nécessaire, et aux automates qui permettaient d'effectuer des virements et de gérer ses domiciliations. Les derniers appareils installés dataient pourtant de 2022. Pourquoi les avoir mis au rebut ?

bpost banque, une banque à part ?

La clientèle principale de bpost banque était principalement constituée de personnes âgées peu à l'aise avec le numérique et/ou précarisées avec un profil opposé à celui recherché par BNP Paribas Fortis. Comme rappelé par l'association Lire et Écrire[2], les services offerts par bpost banque permettaient aux client·e·s peu lettré·e·s et peu numérisé e s de gérer leurs affaires bancaires en toute autonomie.

bpost banque ne refusait pas de client·e·s. Elle détenait par ailleurs près d'un quart des services bancaires de base ouverts en Belgique ce qui, rapporté au nombre total de client·e·s, en faisait la première banque inclusive du pays. Avec la fusion, il semble que des ancien·ne·s client·e·s de bpost banque n'ont pas été repris·e·s par BNP Paribas Fortis, par exemple des personnes qui ont connu une faillite dans le passé ou ont une adresse à l'étranger.

Certains services prisés par les personnes qui avaient choisi bpost banque ont aussi évolué avec la fusion. C'est le cas des retraits en espèces au guichet, dorénavant limités à 2 999 euros alors qu'il était auparavant possible de retirer le montant souhaité moyennant un préavis de 3 jours.

bpost continue à offrir des services aux plus précarisé·e·s qui ne font pas partie de l'accord avec BNP Paribas Fortis comme les cartes prépayées bpost ou la possibilité de régler ses factures en espèces au guichet. Pour y accéder, il faut que la facture dispose d'une communication structurée et que le montant à payer par prestation ne dépasse pas 1 000 euros avec un maximum de 2 000 euros par mois. Ce système ne permet pas de couvrir toutes les factures (exemple des loyers élevés à Bruxelles) et est facturé 3,65 euros par opération. ■

1. Compte gratuit destiné aux client·e·s qui font toutes leurs opérations en ligne.
2. LOCMANT C. « Le rachat de la banque bpost par BNP, un nouveau coup dur pour les clients peu lettrés et peu numérisés ? », Lire et Écrire, février 2024, www.lire-et-ecrire.be.

POUR ALLER PLUS LOIN : « BPOST BANQUE : DISPARITION D'UNE BANQUE INCLUSIVE », ANNE FILY, JUIN 2024, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

© BNP Paribas Fortis

MON POSTIER EST MON BANQUIER

Avec l'intégration de bpost banque dans BNP Paribas, les bureaux de poste sont désormais le point de contact avec la banque pour nombre de client·e·s. Pour ce faire, BNP Paribas Fortis n'a pas intégré son personnel dans les agences bpost, mais ce sont les employé·e·s de bpost qui sont chargé·e·s d'aider la clientèle. Pour ce faire, bpost reçoit un montant fixe par an pour rendre les services bancaires, quel que soit le nombre de client·e·s et le nombre de produits vendus. En pratique, de nombreux·euses client·e·s sont donc orientés vers bpost pour réaliser des opérations sans que le personnel de bpost ne soit renforcé ou rémunéré à la même hauteur que les employé·e·s bénéficiant de la commission paritaire du secteur bancaire. ■

L'épargne populaire

Il y a un peu plus de 40 ans, l'État français a créé un compte d'épargne réservé aux personnes à faible revenu.

Anne Fily

Les personnes à faible revenu qui parviennent à épargner n'ont le plus souvent dans leur patrimoine financier que des dépôts bancaires. Lorsque ces dépôts, le plus souvent logés sur des comptes d'épargne réglementés, sont rémunérés à un niveau inférieur à l'inflation, ce qui fût constamment le cas ces dernières années, ils perdent de leur valeur. À l'opposé, les personnes à haut revenu peuvent se constituer un patrimoine financier diversifié entre des produits plus ou moins risqués avec des temporalités variées, ce qui leur permet de maintenir, voire d'accroître la valeur de leur patrimoine.

Comment encourager l'épargne de précaution et garantir aux personnes qui ne disposent que d'une faible capacité d'épargne que celle-ci ne sera pas érodée par l'inflation ? L'inspiration pourrait venir d'outre-Quiévrain.

L'exemple français

Promesse du candidat François Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1981 dans un contexte de forte inflation (plus de 10 %), le livret d'épargne populaire (LEP) a vu le jour en 1982 avec pour objectif « *d'aider les personnes aux revenus les plus modestes à placer leurs économies dans des conditions qui en maintiennent le pouvoir d'achat* ».

Le LEP s'inscrit aussi dans la volonté d'orienter l'épargne réglementée vers des besoins jugés prioritaires : 50 % des fonds collectés sur les LEP alimentent le Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations.

Il est réservé aux personnes fiscalement domiciliées en France et dont le revenu ne dépasse pas un certain plafond (contrairement au Livret A qui peut être ouvert par tou·te·s). Il appartient aux banques de vérifier si les conditions fiscales sont réunies. En 2023, 18,6 millions d'habitant·e·s étaient éligibles au LEP, soit plus d'un quart de la population.

Un dépôt minimum de 30 euros est requis à l'ouverture du LEP et le plafond est actuellement de 10 000 euros. Le taux de LEP est calculé par la Banque de France. Depuis le 1er février 2024, le taux du LEP est de 5 %. Il avait atteint 6,1 % entre février et juillet 2023. Pour 10 000 euros placés sur un LEP entre 01/10/2023 et le 01/01/2024, l'épargnant·e a perçu 150 euros d'intérêts nets. Depuis février 2020, la formule de calcul du taux du LEP est totalement indexé sur la moyenne de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) des six mois précédents, avec un taux plancher égal au taux du livret A + 0,50 point.

En mai 2023, 52 % des personnes éligibles détenaient un LEP, soit 9,7 millions sur les 18,6 millions éligibles, contre 37 % fin 2021. Après quinze années de baisse du nombre de LEP et des encours sur ces livrets, une nouvelle dynamique s'est enclenchée grâce à une combinaison de mesures : relèvement du plafond des dépôts qui est passé de 7 700 euros à 10 000 euros, augmentation du taux de rémunération qui s'est élevé à 6 % en 2023 et simplification de la vérification du niveau de revenu.

Le livret d'épargne populaire constitue une véritable protection contre l'inflation en France.

Les résistances belges

Le livret d'épargne populaire constitue une véritable protection contre l'inflation en France. En Belgique, la législature s'achève avec pour seules mesures nouvelles deux initiatives visant à assurer plus de transparence dans le fonctionnement des comptes d'épargne réglementés. On notera ainsi la mise en place d'un comparateur des comptes d'épargne réglementés sur le site Wikifin de l'Autorité des marchés financiers et la conclusion d'un accord entre le secteur bancaire et le gouvernement fédéral obligeant les banques à informer les épargnant·e·s tous les trimestres sur les intérêts qu'ils ont perçus (en pourcentage et en euros) et à limiter leur offre à quatre comptes d'épargne réglementés qui devront être présentés de manière plus claire qu'auparavant.

Face à la faible rémunération des comptes d'épargne, l'État belge a émis en août 2023 un bon d'État à un an au taux de 2,81 % et bénéficiant d'un avantage fiscal (précompte mobilier libératoire de 15 % au lieu de 30 %). Ce produit a été souscrit à hauteur de 22 milliards d'euros par près de 630 000 souscripteur·rice·s pour un montant moyen de 30 272 euros, argent essentiellement sorti des comptes d'épargne sur lesquels il dormait.

Aucune mesure n'a été prise pour répondre aux besoins des petit·e·s épargnant·e·s. Il faut dire que les propositions législatives récentes n'ont pas reçu le soutien du secteur bancaire, pas plus que celui des superviseurs bancaires (Banque nationale de Belgique et Banque centrale européenne) qui ont basé leurs avis défavorables sur des considérations de stabilité financière.

En revanche, l'Autorité Belge de la Concurrence, dans son avis sur les services bancaires de détail, recommande entre autres mesures de développer des instruments de placement réglementés sur le modèle du Livret A ou du Livret d'épargne populaire (LEP) français en tant qu'alternatives aux comptes d'épargne classiques.

Durant cette législature, il avait aussi été question de simplifier les comptes d'épargne réglementés en supprimant la prime de fidélité qui rémunère l'argent qui reste en compte au moins un an pour ne plus conserver qu'un taux unique. Mais cela n'a pas non plus abouti.

Cette simplification des modalités de rémunération aurait déjà constitué un progrès pour les petit·e·s épargnant·e·s, non seulement parce qu'elle aurait facilité la compréhension du calcul des intérêts, mais surtout parce qu'un taux d'intérêt unique s'applique à partir du jour où l'argent est placé sur le compte. Rappelons que les titulaires de LEP font en moyenne 3 retraits par an et jusqu'à 7 retraits quand l'encours est compris entre 150 et 1 500 euros. Ce qui tend à montrer que l'argent déposé sur leur compte d'épargne pour les personnes à faible revenu ne dort pas, mais est utilisé pour lisser les dépenses annuelles et/ou à faire face à une dépense imprévue. ■

APRÈS LES ÉLECTIONS ?

Sans aller jusqu'à la proposition d'une mesure concrète, les Engagés reconnaissent néanmoins dans leur programme pour les élections fédérales que pouvoir accumuler une petite épargne est aujourd'hui indispensable pour ne pas être menacé à chaque instant de tomber dans l'extrême précarité. Le PS et le PTB ont inscrit la création d'un compte d'épargne populaire dans leurs programmes pour les élections de 2024.

Le PS propose de mettre en place un livret B, s'inspirant du livret A français. Ce livret serait réservé aux personnes physiques, avec un montant maximum par personne (25 000 euros) et un taux minimum garanti intéressant par rapport au marché. L'argent récolté sur ces livrets d'épargne permettrait de financer des investissements massifs nécessaires à la transition écologique. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « POUR UN COMPTE D'ÉPARGNE PERMETTANT AUX PERSONNES À FAIBLE REVENU DE PRÉSERVER LA VALEUR DE LEURS ÉCONOMIES », ANNE FILY, JUIN 2024, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

© Annie Spratt – Unsplash

BRUXELLES

De l'argent utile ici et ailleurs

Cabas Mutualiser la production de notre alimentation

L'accès à une alimentation durable, bonne pour notre santé et l'environnement est un réel défi de notre génération. Les alternatives à la grande distribution existent, mais il est important de les mettre en collaboration plutôt qu'en concurrence.

Cabas se fixe quatre objectifs pour arriver à une transition juste et durable de nos systèmes alimentaires. D'abord, favoriser une alimentation durable en mutualisant les services et moyens des artisan·e·s de l'alimentation. Leur faciliter la vie afin de leur permettre d'agir plus aisément sur les produits qu'ils et elles travaillent. Ensuite, promouvoir la coopération plutôt que la concurrence. Toujours dans le même esprit, en tant que coopérative d'artisan·e·s, l'esprit est de collaborer pour développer ensemble le projet coopératif. Garantir un prix juste pour toutes et tous est également l'un des objectifs de Cabas qui milite pour une alimentation équitable d'un bout à l'autre de la chaîne. Et finalement, le but est de produire en circuit court. Les producteur·rice·s de cabas travaillent toutes et tous sans intermédiaires dans la région de Bruxelles et ses alentours.

Aujourd'hui, Cabas veut avoir une assise financière stable avant de poursuivre le développement de ses activités. Vous pouvez donc contribuer en prenant une ou plusieurs part(s) à 50 euros. Sachez qu'à partir de 100 euros d'investissement, vous aurez 5 % sur vos achats. Alors convaincu·e ?

WWW.CABAS.COOP

Alterfin Des revenus durables pour les plus vulnérables

On estime à 38 % la part de la population mondiale qui n'a pas accès aux services bancaires. En grande majorité des femmes, ces personnes n'ont pas d'épargne, ni de crédit possible faire face aux imprévus et aux difficultés inévitables de la vie.

Alterfin, en tant que coopérative de financement de projets active exclusivement en Amérique latine, Afrique, Asie centrale et Asie du Sud-Est offre des solutions concrètes à ces hommes et femmes qui tentent de vivre une vie digne et résiliente. Comment ? L'argent récolté auprès de ses coopérateurs et coopératrices est investi dans des institutions de microfinance. Grâce à cela, 4 millions de personnes à travers le monde, dont 74 % sont des femmes et 64 % vivent en milieu rural, peuvent avoir accès au crédit, à des opportunités d'épargne et d'assurance.

Alterfin agit également en investissant dans des organisations actives dans l'agriculture familiale et durable. Qu'il s'agisse de coopératives ou de petites et moyennes entreprises agricoles, ces organisations créent des opportunités de marchés stables pour la production des agriculteurs et des agricultrices. Elles stimulent la création d'emplois dans les économies rurales et permettent aux producteurs et productrices d'augmenter leurs revenus, de s'engager dans l'agriculture durable et d'augmenter leur résilience face aux changements climatiques.

Aujourd'hui ce sont plus de 6 000 coopérateurs et coopératrices et près de 70 millions d'euros de capital qui permettent à Alterfin d'aider des familles vulnérables à s'assurer un revenu décent. Si vous voulez rejoindre la coopérative et investir votre argent dans un monde plus juste, vous pouvez le faire dès 62,5 euros si vous êtes particulier. C'est 250 euros pour les ASBL et les sociétés.

WWW.ALTERFIN.BE

WALLONIE

Du pain, de la bière et Saint-Léonard

L'amicale des boulangers Qui veut du bon pain ?

Que ce soit dans les villages ou dans les villes, les boulangeries sont souvent les lieux de rencontres des voisins et voisines d'un même quartier. Le pain qu'elles produisent sont au centre de l'alimentation.

C'est dans le quartier Saint-Léonard à Liège que L'amicale des boulangers a vu le jour en 2018. Elle propose des pains au levain à partir de farine bio et/ou locales, mais pas que. Les boulanger·ères·s utilisent aussi du beurre, de la crème et des œufs de ferme ainsi que des fruits et légumes de saison. L'amicale se revendique comme étant un réel projet d'économie social qui souhaite revaloriser le pain mais aussi soutenir les producteur·rice·s locaux·ales et artisanaux·ales.

L'Amicale se veut aussi être un projet humain et de proximité. Il n'y a pas de travail nocturne et la coopérative s'engage également à accueillir et former des stagiaires. Ils et elles ont également ouvert l'atelier sur le reste du magasin afin de rester au plus proche des client·e·s.

Aujourd'hui, L'amicale des boulangers fait appel à toutes celles et ceux qui souhaitent investir en elle afin de réaliser de nouveaux investissements et d'améliorer les conditions de travail et le bien être des travailleur·euse·s et des client·e·s. Ces travaux et équipements, en plus d'être à faible empreinte environnementale, visent à lutter contre la chaleur excessive dans les locaux. Un agrandissement de la surface de travail en cave permettra également de diversifier la gamme et d'augmenter le chiffre d'affaires.

Vous pouvez investir dès 100 euros dans la coopérative et bénéficier également de l'avantage fiscal du Tax Shelter. Partant·e ?

WWW.LAMICALE.COOP

PULP Brasserie Urbaine De la bière en ville

Faire de la bière en ville, c'est possible et c'est ce que 3 joyeux brasseurs ont voulu faire en amenant ce que certains appelle la boisson des rois, au cœur de Liège. PULP Brasserie Urbaine est composée d'un biochimiste, d'un biologiste et d'un agronome qui ont voulu créer des bières à base de produits locaux et d'inspirations diverses. Installée à Bressoux depuis 2021, la brasserie a créé 8 recettes différentes et produit plus de 250 hectolitres de bières avec toujours à l'esprit le développement durable de ses produits et avec des circuits d'achat et de vente le plus courts et solidaires possibles.

En 2024, PULP est devenu une coopérative afin d'augmenter sa production et son réseau de distribution et d'inclure encore plus les consommateur·rice·s, les producteur·rice·s, les distributeur·rice·s, et toute celles et ceux qui sont prêt·e·s à créer des nouvelles synergies. Le but ? Déménager la brasserie pour se rapprocher du cœur ardent de la ville, dans le quartier de Saint-Léonard. Dans ce nouvel endroit, la brasserie proposera, en plus de la production de bière, un bar ainsi qu'un lieu culturel pour plus de musique et d'expo.

Si vous aimez la bière, la fête et Liège, alors n'hésitez pas à rejoindre la coopérative. Il y a des parts à 100 et 2 000 euros. Et la bonne nouvelle est qu'elles bénéficient de l'avantage fiscal du Tax Shelter.

WWW.PULP.COOP

finance solidaire financiering

Toutes les entreprises présentées ont le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :
WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE

Des motivations mieux connues

Les motivations qui mènent des investisseurs et investisseuses à participer à un crowdfunding peuvent influencer la réussite ou non d'un projet.

C'est une première. Plusieurs chercheur·euse·s, dont Marek Hudon, professeur d'économie à la Solvay Brussels School (ULB), ont mené une étude afin d'analyser comment les motivations des personnes qui participent à un crowdfunding les amènent à investir dans un projet. Même si le financement participatif est un mécanisme bien connu d'un point de vue économique, il n'existe que très peu de données sur sa dimension sociétale.

Selon cette étude, il est bien loin le temps où nous pouvions diviser les investisseur·euse·s en deux catégories. D'un côté, celles et ceux qui cherchent avant tout un rendement économique. Peu importe ce que fait l'entreprise, ce qui importe est de se faire de l'argent. De l'autre côté, les personnes pour qui l'impact social et environnemental du projet est le plus important. Pas besoin d'engendrer du profit, ce qu'ils et elles veulent c'est que le projet ait une plus-value pour la société et soit empreint de valeur positive pour notre société.

Quand bien même ces deux extrêmes existent toujours, les chercheur·euse·s ont mis en avant que la réalité est un peu différente et qu'il existe ce qu'ils·elles appellent un continuum de valeur qui amène à une hybridation des motivations. En d'autres termes, les personnes qui investissent dans des projets veulent que le projet ait à la fois un impact sociétal et un rendement économique.

Pour arriver à cette conclusion, ils et elles se sont basé·e·s sur une recherche quantitative auprès de 233 investisseur·euse·s actif·ve·s sur les plateformes Crowd'in et WeDoGood et qualitative grâce à des entretiens avec 31 personnes qui ont investi.

Ce qui ressort également de cette étude peut être intéressant pour les porteurs et porteuses de projet. Alors qu'il est indéniable que celles et ceux qui cherchaient autrefois uniquement le rendement financier veulent aussi que le projet ait un intérêt social et environnemental, il est aussi devenu certain que les personnes qui investissaient autrefois uniquement dans des projets à hautes valeur sociétale vont être effrayées par le côté hybride du projet. Pour dire simple, oui aux projets hybrides mais attention qu'il n'y ait pas de dérive de mission. Ce qu'ils et elles redoutent ? Que l'objectif économique ne galvaude l'objectif sociétal initial.

Pour les auteur·rice·s de l'étude, un des enjeux important des entreprises qui se lancent dans un crowdfunding est donc de faire vivre leur communauté une fois les campagnes de financement terminées. Il faut la faire vivre et mettre en place des instruments de gouvernance garantissant le respect de la mission sociétale initiale. ■

LEXIQUE

Crowdfunding est un joli mot anglais pour dire « le financement auprès de la foule » ou plus sérieusement « financement participatif ».

Lorsque l'on désire financer son projet, nous avons le choix entre les options classiques telles que les prêts bancaires. Mais il existe également des solutions plus atypiques tel que le financement participatif. Il consiste à aller chercher le financement auprès des citoyen·ne·s. L'avantage est avant tout de se créer une communauté et donc des potentiel·le·s client·e·s directement.

Dans ce cas, le porteur de projet peut faire appel à trois types de crowdfunding. Soit il fait appel au don simple avec possibilité d'une contrepartie symbolique. Par exemple, il inscrit le nom des personnes qui ont donné de l'argent au générique de fin du film qu'il réalise. Une autre manière de faire du crowdfunding est de recevoir une contrepartie en nature. Si nous prenons le cas du financement du film, il peut offrir des places aux personnes qui ont investi dans le film. Et finalement, le dernier type de financement participatif est de financer le projet en proposant aux citoyens et citoyennes de prêter directement de l'argent ou de participer au capital de l'entreprise via l'achat de parts de coopérateur·rice·s.

POUR ALLER PLUS LOIN : AOUNI, Z., HUDON, M., PÉRILLEUX, A., & WRY, T., « CROWDFUNDING SOCIAL VENTURES: WHO WILL REWARD (OR PUNISH) HYBRIDITY? », *ENTREPRENEURSHIP THEORY AND PRACTICE*, 2024.

Lutter contre la précarité énergétique

Il appartient aux pouvoirs publics de fonder un véritable régime de sécurité sociale garantissant à toutes et tous un logement qui offre une bonne performance énergétique.

Bernard Bayot

© Julian Hochgesang – Unsplash

Disposer d'un logement qui offre une bonne performance énergétique à ses occupant·e·s est devenu une norme sous l'effet d'une double contrainte : le droit pour chacun·e de mener une vie conforme à la dignité humaine et l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Pourtant, cette norme est loin d'être effective avec 28,8 % des ménages wallons et 27,4 % des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale en situation de précarité énergétique en 2021. Les deux régions doivent par ailleurs tripler le rythme actuel des rénovations dans la perspective d'une société décarbonée en 2050.

Pour y parvenir, les investissements à réaliser dans le parc immobilier, surtout les logements, représentent 210 milliards d'euros mais seuls 15 % de ces investissements présenteraient des perspectives de rentabilité suffisantes pour les investisseur·euse·s privé·e·s. En outre, entre 36 et 39 % des propriétaires bruxellois·es et entre 43 et 50 % des propriétaires wallon·ne·s sont incapables de financer les rénovations énergétiques souhaitées. Face à ce constat, les dispositifs publics existants en faveur de la rénovation des logements de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale sont encore largement insuffisants.

Primes et prêts 0 %

L'octroi de primes à la rénovation limitées ne fera pas ou peu de différence en matière de rénovations totales. Les prêts sans intérêt ont également un impact limité, voire nul, sur l'ampleur de la barrière financière qui entrave les projets de rénovation importants. Ce sont principalement les ménages dont le revenu mensuel est équivalent ou supérieur à 2 800 euros qui peuvent financer tous les coûts de rénovation nécessaires.

Pour accélérer le rythme et augmenter l'amplitude des rénovations déclenchées, il est indispensable de mettre en place de nouveaux outils, approches et mesures au travers de la massification qui consiste à considérer la rénovation, non pas individuellement, bâtiment par bâtiment, toiture par toiture, mais de regrouper les rénovations pour mutualiser les efforts.

Parmi les formules innovantes de financement expérimentées à travers le monde figurent le prêt à la pierre et le tiers-financement. Les deux mécanismes peuvent être combinés.

Mais pour accélérer réellement le rythme des rénovations, Financité propose un système contributif dans la mesure où les bénéficiaires rembourseront la charge des travaux réalisés mais a posteriori et au rythme des économies effectives réalisées sur la facture énergétique. Un tel système permettra d'atteindre les objectifs suivants : la simplicité qui rend l'aspect financier immédiatement compréhensible et transposable dans la réalité de chaque candidat rénovateur, générant ainsi de la confiance, la plus grande maîtrise budgétaire possible avec des charges sous contrôle et prévisibles dans la durée, une adaptation possible pour les propriétaires-bailleurs et/ou les locataires-occupants ainsi que les copropriétés.

Le rôle des pouvoirs publics sera d'en garantir le préfinancement directement ou au travers de structures bénéficiant de la garantie publique et de résoudre ainsi le double dilemme de la solvabilité des bénéficiaires et du temps de retour des investissements nécessaires, d'autant plus long que la rénovation est profonde. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « SÉCURITÉ SOCIALE POUR UN LOGEMENT ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANT », BERNARD BAYOT, MAI 2024, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

SuperLocal passe à l'offensive

Durant le mois de mai, vous avez peut-être fait connaissance de SuperLocal, la campagne initiée par le réseau des monnaies locales et citoyennes accompagnées par Financité.

Didier Palange

Le local tout le monde en parle. Mais si on peut se plaindre de nombreuses grandes entreprises en font juste des slogans aux allures de « localwashing », il faut aussi constater que les consommateurs et consommatrices ont également laissé tomber de nombreuses promesses et habitudes de soutien au local prises notamment pendant la crise sanitaire.

L'objectif de cette quinzaine de l'économie locale du 13 au 25 mai était bien de favoriser l'économie locale par divers moyens comme les plateformes : manger demain, mangez local, mais aussi le répertoire d'entreprises d'économie sociale « economiesociale.be » ou encore le réseau des GASAP (Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne). Mais cette campagne tentait aussi de (re)mettre en lumière le potentiel majeur des monnaies locales à ce sujet.

Si le soutien au local reste souvent un vœux pieu tant au niveau des déclarations que des politiques structurelles, les monnaies locales sont une réalité « vieille » de plus de 10 ans pour certaines en Fédération Wallonie-Bruxelles. Durant tout ce temps, ces groupes constitués en ASBL ont réalisé un travail essentiel de cartographie et de mise en contact de professionnel·le·s bien au-delà du secteur de l'alimentaire (auquel on réduit trop souvent le local). Malgré un ralentissement, le réseau gérait et faisait circuler en 2023 près d'un million d'euros en monnaie locale, c'est-à-dire en billets favorisant uniquement les prestataires locaux d'un réseau labellisé (via les chartes de chaque asbl). Le tout créant un cercle vertueux.

Que ce soit pour des raisons écologiques, économiques et ou de résilience il est essentiel d'augmenter les mécanismes et les circuits soutenant vraiment les acteurs et actrices locaux·ales, sans oublier la nécessité de décisions politiques structurelles et une meilleure prise en compte par les entreprises de leurs responsabilités sociétales. La décision individuelle d'acheter tel ou tel produit chez tel ou tel prestataire est aussi un levier de changement.

Mais pour que ces gestes individuels puissent faire le poids et être perçus comme signal politique, il faut un ou des réseaux où les regrouper. C'est un des atouts des monnaies locales et citoyennes qui fédèrent ainsi non seulement un réseau d'utilisateur·ice·s, mais aussi de professionnel·le·s prestataires, qu'ils ou elles soient producteur·ice·s, distributeur·rice·s, artisan·e·s ou prestataires de services.

C'est ce qu'on rappelé les monnaies locales, du 13 au 25 mai, accompagnées de SuperLocal et sa cape rouge. En ville, elles ont interpellé les habitant·e·s et commerces de leur région pour mettre en avant leur travail. Si ces actions ont été bien reçues, il est grand temps de se rappeler d'utiliser les billets colorés (ou leur version électronique), même pour les produits que vous achetez déjà. Et, pourquoi pas, rejoindre les collectifs qui ont besoin de votre implication. ■

MERBES-LE-CHÂTEAU

Carol'Or

Le Pré en Bulles

Vincent, issu d'une famille d'agriculteur·rice·s rencontre Ling, née en Chine, lors d'un stage culinaire en Belgique. De cette rencontre naîtra Le Pré en Bulles qui associe culture chinoise et produits locaux. Gîte, chambres, roulotte, piscine couverte et chauffée, le domaine de Falimont est aussi le lieu idéal pour se ressourcer et partir à la découverte de la Haute Sambre.

LEPREENBULLES.BE
Rue de Falimont 1
6567 Merbes-le-Château

BRUXELLES Zinne

Bazaar Trottoir

Partez en balade et découvrez les histoires, secrets et bons plans qui se cachent derrière les vitrines de ta ville. En suivant Valérie, la guide de Bazaar Trottoir, vous découvrirez en même temps les rouages d'une monnaie locale et comment elle crée du lien entre les habitant·e·s et des initiatives engagées.

BAZAARTROTTOIR.BE
hello@bazaartrottoir.be

REBECQ Brawette

Repair Café

Que faire d'une chaise au pied branlant, d'un grille-pain qui ne marche plus, d'un pull troué aux mites ? Les jeter ? Pas question ! Le Repair Café de Rebecq a lieu chaque premier dimanche du mois de 14 h à 17 h pour vous apprendre à réparer en compagnie d'expert·e·s.

REPAIRTOGETHER.BE/GROUP/REPAIR-CAFE-DE-REBECQ/
Chez La Fille de son Père
Grand Place 9, 1430 Rebecq
sylvianeevrard@gmail.com

OSTICHES SolATOi

La Cave de Giuseppe

Boutique spécialisée dans la dégustation et la vente du vin, la Cave de Giuseppe propose aussi des dégustations, des cours d'œnologie et, quelques fois par mois, des tables d'hôtes où le vin a toute sa place.

WWW.LACAVEDEGIUSEPPE.BE
Rte de Flobecq 359, 7804 Ostiches
Tél. : +32 (0) 495 77 04 55

GEMBLOUX Orno

Le petit Napo

Boutique spécialisée dans l'univers des bébés, enfants et parents. Le petit Napo, propose une gamme abordable qui fait rimer créativité, originalité, zéro déchet, bio, artisanat local et démarche éthique. La boutique propose aussi des listes de naissance.

LEPETITNAPO.BE
Chaussée de Charleroi 204,
5030 Gembloux
Tél. : +32 (0) 81 13 86 51

GEDINNE L'Ardoise

Camping de la Croix Scaille

À deux pas du centre de Gedinne et au pied du massif forestier de la Croix-Scaille, ce camping non loin de la vallée de la Semois et son esprit familial et convivial en fait un lieu privilégié pour un week-end ou des vacances au cœur des Ardennes Namuroises.

Rue du Petit Rot 10, 5575 Gedinne
Tél. : +32 (0) 61 58 85 17
contact@campingcroixscaille.be

52 propositions, → 6 avis

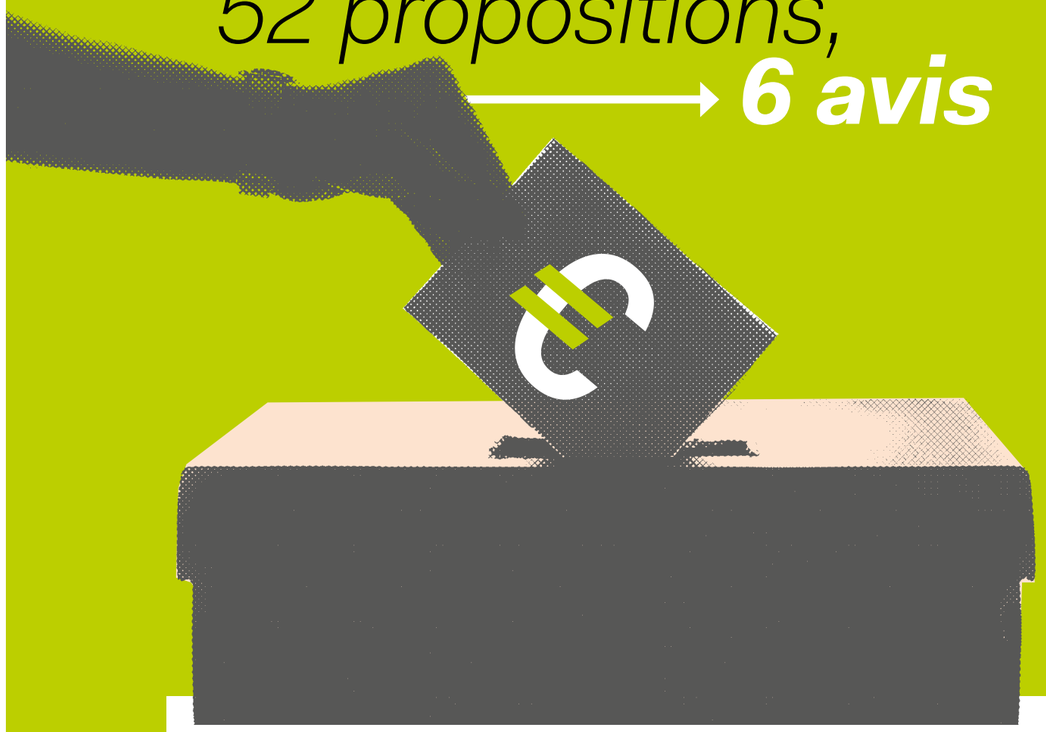

Financité a demandé aux partis francophones de se positionner sur les 52 propositions qui constituent le mémorandum.

Ce document se veut à la fois outil de mobilisation politique et un plaidoyer destiné aux sphères décisionnelles. Car le monde politique n'est pas une entité abstraite coupée des réalités. À nous de peser sur ses décisions, car elles engagent notre avenir et celui des générations futures.

Financité est un mouvement d'associations et de citoyen·ne·s, qui constitue une sorte de contre-pouvoir dans un système démocratique qui, s'il est bien équilibré et huilé, est aussi fait de forces de la société civile, forces de critique mais aussi de propositions, à la fois économiques (notons le rôle clé de Financité dans les coopératives financières NewB et F'in Common) et démocratiques (Financité nourrit le débat public via son action, ses publications et en étant invitée dans tous les parlements du pays pour à la fois éclairer le débat par des analyses chiffrées et documentées mais aussi le guider, en réaffirmant des principes non pas moraux mais juridiques fondamentaux, à commencer par les droits humains les plus élémentaires).

Pour répondre aux interrogations de nos membres qui croient en nos propositions, nous avons donc demandé aux partis politiques de répondre à nos propositions en vue des élections européennes, fédérales et régionales 2024.

Il en ressort que trois partis (Ecolo, PS et Défi) sont majoritairement en accord avec nos propositions. Le PTB ne se positionne pas sur les points évoqués par Financité qui ne sont pas abordé dans son programme. C'est le MR qui marque régulièrement son désaccord avec les positions de Financité.

Si, à l'heure du publier ces lignes, le résultat des votes est déjà connu, il sera encore temps pour les partis de négocier le programme du gouvernement. ■

© element5 – Unsplash

LE TABLEAU COMPARATIF PEUT ÊTRE CONSULTÉ SUR : WWW.FINANCITE.BE, RUBRIQUE PUBLICATIONS, DOCUMENTS DE PLAIDOYER FINANCITÉ

→ Les deux sous de l'amour

Les violences économiques envers les femmes sont au cœur de la campagne annuelle de Financité.

Les violences économiques constituent une forme de contrôle coercitif exercé par un partenaire intime. Elles se manifestent par la prise de contrôle des finances de la victime, souvent en profitant de la connaissance intime de ses faiblesses et de son environnement. Ces actes visent à soumettre et à isoler économiquement la victime, réduisant ainsi son autonomie.

Bien qu'aucune loi ne pénalise spécifiquement les violences économiques, des avancées notables ont été réalisées. La loi féminicide du 13 juillet 2023, première à définir les violences économiques comme une forme de violence conjugale, a marqué un tournant. Cette loi établit un cadre de lutte et de prévention, notamment par la formation des policier·ère·s et magistrat·e·s. Plus récemment, le « Pack nouveau départ » adopté en avril 2024 prévoit une aide financière d'urgence pour les victimes, couvrant des dépenses initiales cruciales comme les frais de logement et d'avocat.

Où sont les banques ?

À l'international, on voit des institutions financières mettre en place des mesures. En France par exemple BNP Paribas et la Caisse d'Épargne proposent des services dédiés aux victimes. Au Royaume-Uni, l'organisation Surviving Economic Abuse collabore avec les institutions financières pour soutenir les victimes, notamment par le biais du Financial Abuse Code of Practice, en considérant automatiquement les dettes contractées sous coercition comme non imputables aux victimes. En Belgique, les banques n'ont pas encore mis en place de mesures spécifiques pour les victimes de violences économiques

Où sont les médias ?

Jusqu'à récemment, les médias belges sont restés discrets sur le sujet. Depuis 2023, grâce à la loi féminicide, les violences économiques commencent à recevoir plus d'attention, bien que souvent mises sous le terme général de violences faites aux femmes. Les mentions restent tangentielles, mais la multiplication des articles indique une prise de conscience croissante.

Des associations comme Soralia, Sofelia ou Vie féminine s'intéressent aussi à cette thématique et montrent un intérêt croissant pour sensibiliser le public aux violences économiques. Ces initiatives contribuent à briser le tabou entourant l'argent dans les relations de couple. ■

UN DOCUMENTAIRE À L'AUTOMNE

La campagne 2024 de Financité vise à sensibiliser le grand public, à promouvoir l'éducation financière des femmes, et à encourager la transparence et l'équité dans la gestion financière des couples. En partenariat avec Gsara asbl, un documentaire est en préparation pour recueillir les témoignages de femmes victimes, espérant ainsi provoquer une prise de conscience collective.

En vue de la diffusion de notre documentaire, nous cherchons des partenaires qui souhaitent participer à l'organisation de séances de projection-débat avec les citoyen·ne·s sur cette thématique. Intéressé·e ? ■

CONTACTEZ-NOUS VIA HICHAM.BEKKALI@FINANCITE.BE

Anne Berger
anne.berger@financite.be

BRUXELLES

*Un festival de **fresques***

Un groupe de citoyen·ne·s s'est mis en tête de rassembler un maximum de fresques dans un grand festival qui s'est tenu les 25 et 26 mai à Tour & Taxis.

Vous connaissez sans doute la Fresque du climat. Mais savez-vous qu'elle a fait des petits : fresque de la biodiversité, fresque des déchets, fresque océane, fresque de l'économie circulaire, fresque du sexisme et tant d'autres ?

Le festival H.OME (House of Mother Earth) a proposé de nombreuses autres initiatives dédiées à la transition écologique et sociale sous forme d'une parcours interactif dans un décor reproduisant une maison : déguster un vin bruxellois et bio dans le salon, se lancer dans un jeu sur la ville de demain dans la chambre, faire un atelier d'alimentation anti-gaspi dans la cuisine ou peindre une fresque florale dans le jardin. Financité y a animé deux ateliers de la Fresque de la monnaie (outil conçu par le mouvement français SOL).

Les participant·e·s étaient enthousiastes et étonné·e·s par leurs découvertes sur la création monétaire et les impacts du secteur financier, malgré un effort de concentration de presque 3 h ! Contrairement à la fresque du climat, cet atelier ne s'appuie sur des faits scientifiques, mais repose sur l'histoire, l'anthropologie, les sciences économiques et sociales par nature subjective. Inutile de dire que les discussions étaient nourries ! L'un des groupes a même posé les bases d'une monnaie dédiée au mal-logement et à la rénovation des bâtiments. ■

LA FRESQUE DE LA MONNAIE PEUT ÊTRE ORGANISÉE À LA DEMANDE ET ANIMÉE PAR FINANCITÉ GRATUITEMENT. CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR·RICE LOCAL·E

BRUXELLES

*Envie de **découvrir la Zinne** de façon active et conviviale ?*

La Zinne s'allie avec des spécialistes de ballade pour découvrir les prestataires de la monnaie locale.

La monnaie locale citoyenne bruxelloise la Zinne et Bazaar Trottoir, ASBL spécialisée dans les circuits urbains, proposent de partir en balade à la découverte des histoires, secrets et bons plans qui se cachent derrière les vitrines des partenaires de la Zinne, tout en s'initiant aux rouages de la monnaie locale et comment elle crée du lien entre les habitant·e·s et des initiatives engagées. C'est aussi l'occasion de partir à la rencontre des commerçant·e·s, que ce soit des artistes, des cafetier·ère·s, des restaurateur·rice·s ou des artisan·e·s. Chacun·e pourra vous raconter son

histoire, celle du lieu ou du projet qu'il·elle porte. Du marché des Tanneurs à la Grand-Place, deux balades sont possibles : l'une dans le quartier Dansaert – Sainte Catherine et l'autre dans le quartier des Marolles. Les premières balades ont accueilli des bénévoles de la Zinne et quelques citoyen·ne·s, les retours sont enthousiastes et les participant·e·s semblent ravi·e·s de découvrir des endroits uniques. Par exemple Oh Lou Lou !, une entreprise familiale qui fabrique dans le centre de Bruxelles des produits cosmétiques bio et naturels avec uniquement des produits comestibles ou encore les Nouveaux comptoirs olfactifs, où Adja commercialise des parfums naturels et sur-mesure.

La prochaine balade aura lieu le 13 juillet à 14 h aux Marolles, puis à nouveau fin août. Les réservations s'effectuent sur le site de Bazaar Trottoir. Les places sont offertes avec le code ZINNEFREE : une caution de 5 euros est demandée à la réservation, et sera rendue en Zinne lors de la balade, l'occasion de dépenser quelques Zinnes chez l'un des partenaires. ■

WWW.BAZAARTROTTOIR.BE

Danaé List
danae.list@financite.be

OTTIGNIES

*La Tchafouille au pays de **Nomadland***

Au mois de mars, nous avons posé nos valises pour deux animations à la Tchafouille et nous y avons parlé économie et rapport au travail.

Ouvert en 2009 suite à une collaboration entre la Courtille, habitation protégée de la région d'Ottignies et l'asbl article 27 Brabant wallon, le café social La Tchafouille a pour objectif d'accueillir tout le monde dans un esprit convivial au-delà de toutes les différences sociales.

Ils et elles se retrouvent autour d'activités ponctuelles hebdomadaires telles que des après-midi jeu, un cinéclub ou la création du journal collectif Le p'ti caillou. Tous les vendredis, un petit groupe se rassemble pour boire un café, discuter, réfléchir, échanger, écrire, dessiner, composer. Au fur et à mesure de ces ateliers, un journal se construit à partir des idées et des compétences de chacun·e.

Financité y a tenu deux rendez-vous. L'un était l'animation du jeu Economia, développé par SAW-B pour appréhender la complexité du système économique. Le second était la projection de Nomadland.

Ce film oscarisé suit Fern, une femme qui prend la route dans son van aménagé après l'effondrement économique de la cité ouvrière du Nevada où elle vivait. Elle va adopter une vie de nomade des temps modernes, en rupture avec les standards de la société actuelle. De vrais nomades incarnent les camarades et mentors de Fern et l'accompagnent dans sa découverte des vastes étendues de l'Ouest américain.

Cette projection, nouveauté dans les activités de Financité, nous a permis d'engager un débat passionnant sur notre rapport au travail et à la manière dont nous « gagnons notre vie ». ■

GENAPPE

La lutte des mères célibataires dans « À plein temps »

Julie se démène seule pour élever ses deux enfants à la campagne et garder son travail dans un palace parisien. Quand elle obtient enfin un entretien pour un poste correspondant à ses aspirations, une grève générale éclate, paralysant les transports.

Cette course haletante est celle de nombreuses mères, cheffes de famille, qui veulent offrir le meilleur à leur(s) enfant(s). Ce film a été projeté à plusieurs reprise dans le Brabant wallon depuis le mois de mars et à chaque fois, nous en sortons le cœur battant. Il nous permet d'ouvrir un débat sur notre course permanente entre sphère professionnelle et familiale et particulièrement celle des femmes et des familles monoparentales. On s'y retrouve toutes et tous d'une manière ou d'une autre en se demandant comment aider Julie. Il ouvre la réflexion sur comment peut-on aider notre voisine et, en réalité, comment s'aider soi-même.

Vous voulez organiser un ciné débat à la maison avec vos voisin·e·s, votre famille et vos ami·e·s ? N'hésitez pas à nous contacter pour réfléchir ensemble aux films et aux sujets que nous aborderons. Nous avons des films à disposition et prêts à être projetés. ■

POUR CHOISIR UN FILM ET ORGANISER UNE PROJECTION, ÉCRIVEZ À DANAE.LIST@FINANCITE.BE OU APPELEZ LE 02 340 08 65.

Lionel Boverie
lionel.boverie@financite.be

ANHÉE *Devenez artiste de la monnaie*

La première « fresque de la monnaie » animée par Financité a pris vie mi-mai.

La « fresque de la monnaie », par une approche pédagogique et ludique, permet aux participant·e·s de comprendre la monnaie, son histoire, la notion de création monétaire et les alternatives qui existent. C'est le mouvement SOL, laboratoire d'expérimentations monétaires qui fédère et accompagne les monnaies locales française, qui a mis sur pied cet outil, inspiré des « fresques climat » pour se réapproprier la monnaie et ainsi repenser son utilisation.

À la table, 6 joueur·euse·s se sont installé·e·s pour découvrir ce jeu dans un bâtiment atypique nommé « AlternHome », auto-construit, durable et qui vise l'autonomie totale (aucun raccordement, ni eau, ni gaz, ni électricité).

Quel que soit le niveau de connaissance au départ, toutes et tous ont appris quelque chose en participant à cet atelier. Certain·e·s y ont vu un éclairage, d'autres ont pris connaissance du processus « monnaie-dette ». Aussi, l'animation a permis d'ouvrir le débat des monnaies alternatives comme la June, les SEL et les monnaies locales citoyennes dont certain·e·s étaient déjà utilisateur·rice·s.

L'outil « fresque de la monnaie » se veut participatif, dynamique et coopératif. Vous y découvrirez que le système monétaire dans lequel nous évoluons est lourd de conséquences et mérite un débat citoyen.

CURIEUX·EUSE ? TOU·TE·S LES ANIMATEUR·RICE·S DE FINANCITÉ ONT ÉTÉ FORMÉ·E·S À CET OUTIL, IL SUFFIT DE DEMANDER POUR VOIR DÉBARQUER CETTE ANIMATION DANS VOTRE RÉGION.

WÉPION *De la monnaie aux banques*

Depuis mars, Financité et Wépion en Transition ont entamé un cycle « monnaie ».

Pour toucher un public le plus large possible, nous avons entamé ce cycle d'animations avec un ciné-débat autour du film « La monnaie miraculeuse », réalisé par Urs Egger.

Pour répondre aux questions soulevées lors de la première soirée concernant l'utilisation de l'épargne par nos banques, nous avons invité Audrey Degée, responsable de l'investissement socialement responsable chez Financité.

Cette intervention a elle-même suscité de nouvelles réflexions notamment sur l'existence de monnaies alternatives, leurs objectifs, leurs rôles, etc. C'est pourquoi, mi-mai, nous avons convié, Manuel Harchies, un utilisateur de la monnaie June, et Rémi Rondia, un responsable de la monnaie locale citoyenne namuroise « le Lumsou », afin de mieux comprendre les enjeux et les besoins de ces monnaies alternatives.

Cette soirée fut particulièrement riche en échanges autant pour concevoir les fragilités de l'économie actuelle que pour prendre conscience des impacts de notre consommation quotidienne. Elle aura également permis de mettre en évidence les limites et les plus-values de chaque monnaie.

Ce fut aussi l'occasion pour SuperLocal (*lire en page 28*) de faire une apparition pour continuer à encourager la consommation locale, la discussion auprès de nos petits commerçant·e·s et le soutien des circuits-courts.

Didier Palange
didier.palange@financite.be

MONCEAU-SUR-SAMBRE *Le vélo C'solidaire*

Le dimanche 21 avril se déroulait au parc de Monceau sur Sambre la journée des bénévoles « give a day » à l'initiative du plan de cohésion sociale.

Jumet.bio et le Carol'Or (deux groupes Financité) ont invité le GRACQ (Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens), Vélosophe (actuellement en passe de devenir Vélosophia) et Jardinelle (Jardin partagé à Marcinelle) à construire un stand commun.

Si le vélo est commun au GRACQ et à Vélosophe, vous vous demandez sans doute ce que sont venus faire les 3 autres partenaires. C'est aussi le vélo, ou plus particulièrement la recherche de bénévoles cyclistes pour soutenir de nouvelles activités elles même empreintes de mobilité douce, que ces 5 partenaires ont en commun.

Grace à l'appel à projet Proximity, Jardinelle collecte et livre du compost à vélo dans son quartier, Jumet.bio va bientôt livrer les paniers du GAC (Groupement d'achats communs) à vélo alors que le Carol'Or met en place « vélo sans âge » qui offre des promenades en pousse-pousse à des personnes âgées notamment. Il est vite apparu à ces initiatives voisines qu'il ne fallait pas se faire concurrence dans la recherche de bénévoles au même profil. Au départ de cette envie de coopérer, la réflexion s'est élargie au GRACQ et à Vélosophe qui eux aussi ont le vélo comme outil pour soutenir leur message de société plus douce et durable.

Au final, la journée a permis en plus de rencontrer des bénévoles de mieux nous connaître et prévoir d'autres actions communes ou encore de parler vélo et être mieux armé·e·s pour faire avancer nos projets à vélo et pour le vélo !

CHARLEROI *Réveillez-vous*

Depuis 2018, le Quai 10, l'UMons et Financité proposent un cycle de ciné-débat intitulé « Wake up, des actes au-delà du cinéma ! ». Après 24 films, autant de carte blanche suivies de débat, nous programmons le prochain cycle. Vous avez vu un documentaire ou une fiction pépite qui pourrait nourrir nos objectifs de mise en avant interdisciplinaire des enjeux de société ?

CONTACTEZ DIDIER.PALANGE @FINANCITE.BE

ENTRE SAMBRE ET MEUSE *Ceci n'est pas un bancontact*

Le Semeur a inventé une machine à retirer de la monnaie locale.

Après avoir créé leur propre « banc contact » (voir éditions précédentes) ou encore organisé la convertibilité entre le Semeur (monnaie locale qui circule entre Sambre et Meuse) et le Carol'Or (monnaie locale de Charleroi) pour une meilleur circularité en monnaies locales, voici que le groupe du Semeur a développé un QR Code permettant au public de se fournir en billets de monnaie locale au départ de leur application bancaire !

Bien entendu, les banques classiques ne sont pas prêtes à glisser nos billets dans leurs distributeurs (qui par ailleurs sont de moins en moins nombreux et ne couvrent plus assez les besoins de la population d'après nous). Dès lors le groupe a imaginé d'équiper ses comptoirs de change de QR Code vous permettant, sans devoir arriver vous-même avec des euros en cash, de convertir un montant d'euro numérique en billets de Semeurs. Plus besoin donc de courir après un distributeur de billet accessible ! Vous vous présentez dans un comptoir de change, avec l'application classique de votre téléphone vous y scanner le QR Code du montant désiré (de 5 à 100 Semeurs) et faites un simple virement. He hop, le prestataire vous remet le montant de Semeurs correspondant contre un simple reçu. C'est immédiat mais c'est surtout une belle preuve des capacités de résilience que peuvent jouer les monnaies locales en matière d'économie locale !

Audrey Degée
audrey.degee@financite.be

LIÈGE *Un dîner* ***de contes***

Le Festival Nourrir Liège 2024, du 11 au 21 avril, a proposé une multitude d'activités visant à interroger et à débattre des modes de production et de consommation des liégeois·e·s.

Encourageant chacun et chacune à contribuer à la préservation de la planète pour les générations futures, le festival a mis en lumière les acteurs facilitant la transition alimentaire en Wallonie.

À cette occasion, Financité et la boulangerie « Chez Matteo » ont organisé un lunch à la Menuiserie, ce nouvel espace dédié à une économie durable, sociale et solidaire, en plein centre de Liège. Les participant·e·s ont écouté l'incroyable histoire de cette boulangerie, devenue coopérative, racontée par le frère de Matteo. Avec passion et humour, il a partagé la belle aventure citoyenne et économique de cette entreprise, sauvée par la solidarité. Les participant·e·s ont également pu déguster des produits de la boulangerie, ce qui a ajouté une touche gourmande et conviviale à cette rencontre inspirante.

Les échanges qui ont suivi ont permis aux participant·e·s d'explorer les valeurs de l'économie collaborative et de partager leurs idées pour promouvoir des modèles économiques plus durables et inclusifs. En fin de compte, cette expérience a laissé une impression stimulante, invitant chacun et chacune à réfléchir à son propre rôle dans la construction d'un avenir plus solidaire et durable. ■

BRUXELLES *Première édition du* ***Congrès des Entrepreneurs***

Le 30 mars dernier, le premier Congrès des Entrepreneurs a réuni des expert·e·s de l'entrepreneuriat en Belgique et en Afrique.

Depuis fin 2023, le groupe liégeois Mira, intégré au réseau Financité sous la direction de Marie-Flore Duga Galo, promeut activement l'entrepreneuriat féminin. Marie-Flore, à l'origine du Réseau Biso Basi (RBB) et Festo, a joué un rôle majeur dans l'organisation de ce congrès, qui a réuni entrepreneur·e·s et acteur·rice·s du soutien entrepreneurial comme l'Agence bruxelloise pour l'Entrepreneuriat (hub.brussels), tontiNEO, microStart, Financité, et d'autres.

Invitée, Financité a mis en avant l'entrepreneuriat coopératif, soulignant ses nombreux avantages, dont une répartition équitable des responsabilités et des bénéfices, ainsi qu'une meilleure solidarité, suivi d'une Masterclass sur les origines de l'économie et la finance solidaire comme atout pour les femmes entrepreneures. Ces sessions ont favorisé des échanges fructueux et des idées innovantes. ■

Eric Dewaele
eric.dewaele@financite.be

MARCHE-EN-FAMENNE *Le Voltî veut* ***plus de diversité monétaire***

La monnaie citoyenne de la région a invité l'auteur du livre « Le pouvoir de la monnaie » et entamé une réflexion sur la diversité monétaire.

On ne changera pas la société seulement en changeant la monnaie… mais on n'y parviendra pas non plus sans changer la monnaie ! Ce constat, les citoyen·ne·s présent·e·s à la librairie Livre'S et l'auteur invité Pierre Delandre le partagent amplement.

La monnaie est une institution à la fois structurante pour la société et changeante au cours du temps. Il s'agit de faire comprendre sa puissance de transformation sociétale. Il est possible et nécessaire de se réapproprier cet outil pour bifurquer vers un nouveau projet de société plaçant le respect de l'humain et des limites planétaires avant la croissance économique et le rendement financier. L'approche doit être pluridisciplinaire, puisant à la fois dans l'économie, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie et la philosophie.

L'analyse se veut positive. Elle part d'un double constat : il est impossible de financer une bifurcation écologique complète avec la monnaie bancaire actuelle, mais il est possible de faire évoluer le mode d'émission de la monnaie, qui est une construction historique malléable. De nombreuses connections avec le développement du Voltî ont été mises en évidence. Il faut recréer de la diversité monétaire pour rendre nos systèmes économiques plus robustes.

Dans la foulée de ces analyses, deux ateliers de travail se sont articulés. Le premier concernait les revendications portées par Financité dans son mémorandum adressé aux partis politiques. Notre mouvement porte depuis longtemps ces idées. C'est le moment de les rappeler en période électorale. La seconde étape de la réflexion était centrée sur l'usage de l'argent liquide et la pression qui est mise par les banques pour nous inciter à utiliser d'avantage la monnaie scripturale et les systèmes de paiements électroniques. « *Si on laisse faire, nous finirons par nous retrouver pieds et poings liés face à des systèmes informatiques qui, quoi qu'on en dise, restent fragiles* » affirmait une participante.

Convaincu·e·s de la pertinence de continuer à utiliser pièces et billets pour nos dépenses quotidiennes, le groupe s'est alors penché sur les conséquences socio-économiques de la diminution drastique des distributeurs de billets et des agences bancaires dans nos quartiers. Fort de ces analyses, il a décidé d'interpeller les élu·e·s communaux·ales après les vacances d'été. Nous voulons garder un accès au cash et à des interlocuteur·rice·s en chair et en os pour nos services bancaires. Nous voulons aussi encourager l'usage de notre monnaie citoyenne, outil formidable pour soutenir l'économie locale. Et, en clin d'œil, SuperLocal le super héros de la dernière campagne organisée par les groupes locaux promoteurs de monnaie citoyenne (lire en page 28) a arpenté les rues de la cité marchoise. Sourire aux lèvres, c'était aussi une façon de nourrir des échanges très riches. ■

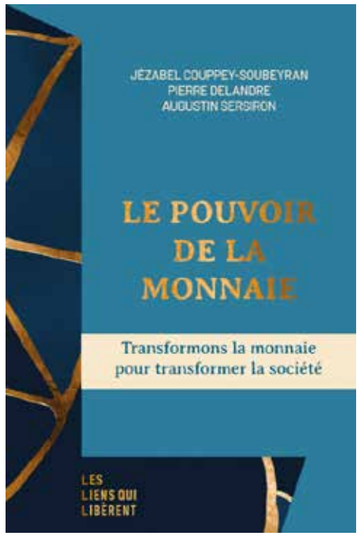

PLUS D'INFOS : LEVOLTI.BE

AG 25 mai

La 37e assemblée générale de Financité s'est tenue le 25 mai à Charleroi. En plus d'approuver les divers rapports d'activités et les comptes de l'asbl, les membres ont pu assister à la présentation de deux mesures phares que notre association souhaiterait voir à l'agenda des prochains gouvernements : la mise en place d'une sécurité sociale pour un logement énergétiquement performant et la création d'un compte d'épargne populaire à l'instar de ce qui se fait en France.
Si vous souhaitez encourager ou partager la mise en place de ces initiatives, les deux propositions sont disponibles dans la rubrique « Publications » sur site de Financité

Nouveau et nouvelle collègues

Pour renforcer notre équipe suite à l'obtention du statut d'Agence conseil en économie sociale, nous avons accueilli Guillaume Jadin (guillaume.jadin@financite.be) et Justine Smeets (justine.smeets@financite.be) au sein de notre équipe de juristes. Bienvenue à eux·elles !

Éphéméride Financité

25 juin : *dernière session de la Financité Academy à Liège*

28 juin : *dernière session de la Financité Academy à Bruxelles*

Se financer grâce à l'investissement citoyen

Vous réfléchissez à des moyens de financement et considérez émettre des parts de coopérative ou des obligations auprès du grand public ? Nous proposons des web formations gratuites à toutes les entreprises (coopératives ou asbl) établi·e·s en Wallonie ou en Région de Bruxelles-Capitale et qui désirent se développer avec l'aide du financement citoyen.

Ces formations se déroulent en ligne les mardis, toutes les deux semaines.

PLUS D'INFORMATIONS :
FINANCITE.BE/WEBSESSIONS

Financer la rénovation d'un campus

Fruit d'un partenariat significatif entre l'Université libre de Bruxelles (ULB) et la coopérative financière F'in Common, le projet RenoCampus est formule innovante de financement des travaux de rénovation développée par Financité, gestionnaire de F'in Common.

Grâce aux rénovations énergétiques, l'ULB économisera chaque année l'équivalent de la consommation d'électricité et de gaz de 270 ménages par an. Mais surtout, l'ULB ne remboursera F'in Common qu'en fonction des économies réalisées sur ses factures d'énergie grâce aux travaux. Cette formule de financement innovante qui a pour but de lever l'un des freins à la rénovation.

Ce dispositif de financement participatif mobilise le grand public et les membres de la communauté universitaire pour investir dans la coopérative F'in Common jusqu'au 12 juillet 2024.

FINANCITE.BE/
RENOCAMPUS

Oui, mais...

Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.

Dossier du magazine 73

Les banques commerciales engrangent des bénéfices plantureux car leurs dépôts auprès de la Banque centrale européenne se voient appliquer un taux directeur élevé. Cela nous interpelle alors que ces mêmes banques commerciales rechignent à relever les taux d'épargne pour leurs client·e·s, réduisent les services qu'elles leur offrent et continuent d'investir de manière peu durable et responsable comme le révèle le dernier Scan des banques de Financité. Dans le Soir du 12 avril dernier, Paul De Grauwe, éminent économiste, s'émeut lui aussi de cette situation: « *Les banques centrales affichent des pertes historiques mais versent des dizaines de milliards aux banques privées. Tout cela aux frais du contribuable. Indécent !* »

Ne serait-il pas temps de rectifier ce mécanisme ?
1. Exiger des banques commerciales qu'elles relèvent le taux dont elles rémunèrent l'épargne de leurs client·e·s ordinaires pour le rapprocher du taux que leur accorde la Banque centrale européenne pour les montants que qu'elles y déposent
2. Exiger des banques commerciales qu'elles consacrent une partie de leurs bénéfices à financer la transition énergétique
3. Exiger de l'État qu'il éclaire ses citoyen·ne·s sur l'utilisation des dividendes qu'il perçoit pour ses participations dans les banques commerciales (rappelons que l'Etat belge détient 100 % de Belfius)
4. Renforcer le pilotage et le contrôle démocratiques de la Banque centrale européenne

En cette période électorale, nous serons, avec Financité, attentif·ive·s aux propositions des partis en ce qui concerne l'utilisation des bénéfices plantureux des banques privées au profit des citoyen·ne·s ordinaires. ■

Le comité de lecture

PHOTO LÉGENDE

Le 18 avril, notre association était invitée à participer au Consumer Summit qui avait pour thème l'information financière. L'occasion de présenter nos outils, dont notre faux portefeuille pour le climat, à la secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs Alexia Bertrand et lui rappeler notre action SOSCASH pour garantir l'accès à l'argent liquide.

Pousser les portes de la banque

ANNE FILY
ET MORGANE
KUBICKI

En devenant « sous-traitant » de BNP Paribas Fortis, bpost banque doit servir ses client·e·s différemment.

De manière indélicate, on nommait souvent bpost banque comme « la banque des pauvres ». En réalité, elle était la banque des revenus modestes, des personnes frappées d'interdit bancaire, des allocataires sociaux, mais aussi des personnes peu à l'aise avec le digital qui l'avaient choisie pour les services physiques qu'elle rendait encore.

BNP Paribas pourra essayer de convaincre autant qu'elle le peut que le rachat de bpost banque (qu'elle détenait déjà pour moitié) est une bonne nouvelle pour la clientèle des deux mariées, il y a des faits qui ne mentent pas.

bpost accueille les personnes à qui BNP Paribas Fortis demande, plus ou moins gentiment, de ne plus mettre les pieds en agence.

La fusion des deux entités a amené son lot d'exclu·e·s. bpost banque, qui assurait des obligations de service public, était notoirement connue pour ne pas trier sa clientèle. Elle acceptait par exemple des personnes qui ont connu une faillite ou qui sont domiciliées à l'étranger. En somme, des personnes qu'aucune autre banque ne voulait. Et devinez qui n'a plus le droit d'avoir de compte depuis.

Les services y sont indéniablement plus chers pour les personnes qui avaient choisi bpost banque pour les opérations manuelles. Si les besoins et services sont plus importants le tarif va être en effet un peu plus élevé que celui d'une personne qui ne va jamais en agence et fait tout en ligne ou via son application, justifie sans aucune honte BNP Paribas Fortis. Il est certain que la tarification à l'unité de toutes ces opérations sera plus rentable pour l'institution bancaire.

Rentable pour l'institution bancaire, mais pas nécessairement pour bpost. Car on oublie trop souvent de dire que si la majorité des employé·e·s de bpost ont été formé·e·s à rendre les services bancaires classiques, aucun·e n'a reçu un euro de plus pour ces nouvelles compétences, pas plus que bpost ne reçoit d'argent supplémentaire si elle rend meilleur service.
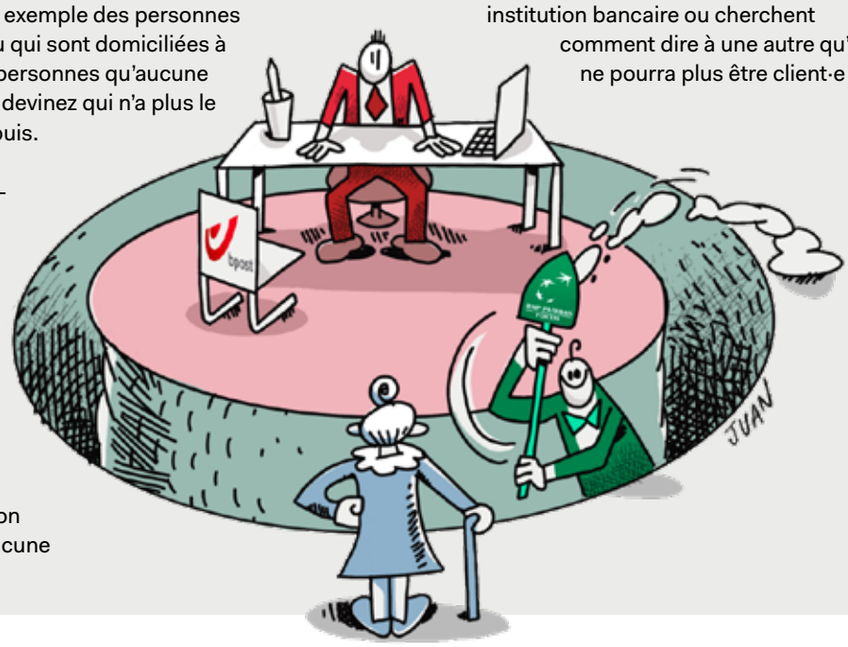
Au contraire, la tarification des opérations à l'unité, la souscription d'options par les client·e·s ou la vente de produits de placement ne rapportent rien à bpost qui reçoit un montant annuel fixe pour rendre les services bancaires pour le compte de BNP Paribas Fortis. Pas un centime de plus pour la centaine de virements papiers déposés dans la boite aux lettres de l'agence de la poste chaque jour. Pas en centime de plus pour l'accueil de tou·te·s les client·e·s qui poussent les portes des agences bancaires et à qui l'on demande, plus ou moins gentiment, de ne plus y remettre les pieds. Pas un centime de plus pour les personnes qui, au guichet de la poste, tentent d'aider les moins digitalisé·e·s abandonné·e·s par leur institution bancaire ou cherchent comment dire à une autre qu'elle ne pourra plus être client·e ici. ■